



Rapport Moral

2021



Sommaire

01.	Faits marquants 2020.....	p.4
02.	Action associative.....	p.8
03.	Politique des Ressources Humaines.....	p.10
04.	Politique de communication.....	p.13
05.	Direction de la Qualité et des Risques.....	p.19
06.	Santé et coordination des soins.....	p.26
07.	Direction du patrimoine, des travaux et de la sécurité.....	p.30
08.	Bilan par territoires.....	p.33
09.	Instances de Gouvernance.....	p.59
10.	Rapport d'orientation.....	p.60

01.

Faits marquants

2020

Crise sanitaire



Dès le 09/03 :

Mise en place d'une cellule de crise qui s'est réunie deux fois par semaine durant toute l'année 2020.

Tour de table de gauche à droite : Maxime BERTHOLET (Directeur Administratif et Financier) - Marc BONNEVIALLE (Président) - Jean-Pierre NESME (Directeur de la Qualité et des Risques) - Denis MOLLON (Directeur du Patrimoine, des Travaux de la Sécurité) - Olivier FABIANI (Directeur Général) - Ludovic BONNIER (Responsable des Systèmes d'Information) - Fabrice VIALLE (Directeur des Parcours de la Coordination et de l'Innovation) - Christelle SZEMENDERA (Assistante de Direction)
Absente sur la photo : Dr Bénédicte DE FREMINVILLE



25/03 :

Lancement d'un appel aux dons de matériel sanitaire et pour la confection de masques en tissu. Grâce à la générosité de professionnels et de particuliers, l'association a reçu en nombre : masques, visières, gants, gels hydroalcooliques et même quelques douceurs...

Le Directeur Général et le Président de l'Adapei de la Loire tiennent à les remercier à nouveau chaleureusement.



Avril 2020 :

Mise à disposition de la ferme de Chalain d'Uzore aux personnes en situation de handicap accueillies en structures d'hébergement, des résidents confinés à domicile ainsi que leurs aidants. Cette offre a été proposée aux usagers d'associations et familles autres que celles accueillies à l'Adapei de la Loire.

Mars 2020 :

Deux unités de soins, dites « cas Covid » et « cas contact », destinées à accueillir des enfants et adultes porteurs d'un handicap ne nécessitant pas d'hospitalisation, ont été ouvertes suite à la demande de l'ARS et du Département : une au foyer l'Orpaille à Saint-Paul-en-Jarez et l'autre à l'IME les Petits Princes à Saint-Just-Saint-Rambert.

12/03 :

Suite aux décisions gouvernementales, fermeture des établissements au public et mise en place d'un accompagnement à distance pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, de leur famille et des professionnels. Certains ESAT ont continué de fonctionner avec l'aide des salariés et du personnel mobilisé provenant des établissements fermés.



27/03 :

Mise en place d'une plateforme téléphonique de soutien psychologique à destination des professionnels et des familles.

30/03 :

Début des approvisionnement en matériel sanitaire (gel, gants, blouses, masques, etc.) à destination des établissements. Ces approvisionnements ont été réguliers toute l'année afin de répondre aux besoins de chaque établissement.

Septembre 2020 :

Séminaire de rentrée pour les directeurs(trices) de pôles afin de tirer enseignement de la crise sanitaire et repenser la continuité des modes d'accompagnement pour les usagers.



Mai 2020 :

Déconfinement et réouverture progressive des établissements, ouverture d'une unité de soins « cas Covid » et « cas contact » au foyer de Joubert à Marilhes, en remplacement de celles ouvertes précédemment.

01.

Faits marquants 2020

Hors crise sanitaire

Début 2020 :

Habillage des ouvertures de la nouvelle chapelle de l'évêché à Saint-Etienne par l'équipe des Ateliers Gier qui ont posé plus de 60 m² de vitrophanie imprimée.



Janvier 2020 :

Campagne bucco-dentaire, en partenariat avec le réseau SBDH-RA, tout au long de l'année 2020.

18/01 :

Championnat de la Loire en pétanque adaptée à Rive de Gier, participation des résidents des foyers de l'Horme et de l'Orpaille qui se sont qualifiés pour le championnat de zone à Saint-Chamond.



Entre le 17/03 et le 10/05 :

Réalisation collective pendant le 1er confinement d'une grande fresque par les usagers des ateliers Roannais.

17/09/2020 :

Assemblée Générale 2020 qui s'est tenue à Mably, dans le respect des consignes sanitaires. Un système de visioconférence a été mis en place avec succès pour l'occasion, permettant un vote à distance.



En 2020 :

Partenariat avec WEPA des Ateliers Ondaine qui se sont inscrits pour une nouvelle année dans une gestion durable des déchets papiers qu'ils ont collectés chez les clients : 24 tonnes ont pu être triées en 2020, ce qui représente 14 tonnes de papier recyclé.

Du 15/10 au 18/10 :

Opération Brioches 2020 :

- ~5000 brioches vendues
- ± 55 bénévoles mobilisés
- 7 points de ventes



15/03 et 28/06 :

Livraison de 600 plateaux-repas lors des élections municipales de Saint-Etienne, par les Ateliers Ondaine. Au 1er semestre 2020, ils ont aussi fourni en exclusivité les plateaux-repas pour Saint-Etienne Métropole et la Ville de Saint-Etienne.



Du 21/02 au 21/03 :

Programmation d'une exposition des œuvres des résidents de la MAPHA et du Jarezio dans les locaux de l'entreprise Gutenberg, à l'occasion de la Biennale des Z'Arts Singuliers et Innovants 2020. En raison de la crise sanitaire, l'exposition n'a pas pu être présentée au public. Elle a été filmée pour pouvoir la découvrir de manière virtuelle : <https://www.youtube.com/watch?v=059hPNIM7wQ>



Pas facile de se défendre seul quand on se fait insulter ou racketter.

Du 10/10 au 25/10 :

Réalisation par le SAVS Centre-Foréz d'une exposition photos dans le cadre de la Semaine d'Information à la Santé Mentale 2020, sur le thème de la « Santé mentale et la discrimination ».



19/11 :

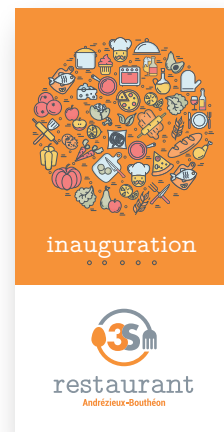
Participation au Duoday 2020 : 37 duos se sont formés, composés d'un travailleur en ESAT et d'un professionnel volontaire. Cette opportunité permet à la personne en situation de handicap de découvrir le métier de son binôme, le temps d'une journée

04/12 :

Décoration par les jeunes du groupe « collège » de l'IME de Saint-Etienne du traditionnel sapin de Noël du siège social.



Été et Automne 2020 :
Brassage par Les ateliers du Gier de trois nouvelles bières : la blanche, la framboise et l'IPA (Indian Pal Ale), qui rejoignent leurs consœurs Blonde, Ambrée et Brune.



17/02 :
Inauguration du restaurant 3S à Andrézieux-Bouthéon.

02. Action Associative



L'action en faveur des personnes accompagnées :

L'activité Loisirs des secteurs a été très largement impactée en 2020 par la crise sanitaire. De nombreuses activités habituelles n'ont pas pu avoir lieu.

Les groupes loisirs se sont peu réunis. Toutefois, les groupes Piscine, Pétanque, Alphabétisation du secteur de St Etienne ont pu se réunir quelques fois dans le strict respect des mesures sanitaires.

L'action en faveur des familles :

Les familles sollicitent peu les secteurs et l'association au niveau départemental, moins d'une demande par jour. Elles se segmentent en deux catégories :

- Celles concernant les loisirs, les adhésions, les démarches d'entrée en établissement...
- D'autres concernant les démarches administratives, la couverture sociale et les droits des personnes handicapées... Généralement dans ces cas, le demandeur est orienté vers l'Assistante Sociale. Aujourd'hui, c'est un lieu commun de dire que les familles adhèrent de moins en moins pour les valeurs portées par l'Association mais pour des services qu'elle leur propose. Dans ce contexte, il serait intéressant d'identifier les services que les bénévoles pourraient rendre aux familles (exemple : assistance des familles lors de recours gracieux contre les décisions prises par la MDPH - d'autres associations le font, pas l'Adapei de la Loire).

Les soirées à thème avaient été relancées fin 2019 (Réunion « L'hospitalisation des personnes en situation de handicap »). Ces soirées vont être relancées dès que les mesures sanitaires seront allégées.

La participation à la vie de la cité :

Pour rayonner dans son environnement, l'association assure de multiples représentations au sein d'une vingtaine de CCAS (Centre Communal d'Action Social, d'une dizaine de CCA (Commission Communale d'Accessibilité), de plusieurs conseils de surveillance et commissions des usagers d'hôpitaux, de la MDPH... Elle participe également à quelques forums d'associations, collabore avec des MJC et mène des actions avec d'autres associations.

Les manifestations organisées par les secteurs et l'association :

Avant le confinement, les lotos animés par les secteurs Montbrison, Roanne et St Etienne ont pu être organisés et ont connu un réel succès. Ensuite, les secteurs ont su se réinventer pour planifier des manifestations différemment : Vente de chocolats, tombolas, etc.

Les ressources de l'action associative :

Les recettes de la vie associative continuent de s'amenuiser au cours du temps.

L'opération brioches :

L'opération Brioches d'octobre a été plus compliquée à organiser en 2020 : certains magasins ont refusé leur accès pour la vente et moins de bénévoles ont souhaité vendre les brioches. Malgré tout, leur implication a été récompensée : la communication au sein des établissements a permis de vendre de nombreuses brioches aux usagers.

Cette année, 4916 brioches, dont 1629 au sein des établissements, ont été vendues pour un montant de 14594€.

Les adhérents :

L'Association comptait 845 adhérents en 2019, et 785 en 2020 en partie dû aux arrêts des manifestations de loisirs à cause de la COVID.

Nous observons des variations importantes en fonction du type de structure :

- Le taux d'adhésion dans le secteur des enfants, 12% en IME et 0% en SESSAD, reste très faible ;
- Concernant le secteur des adultes, les taux varient : 23% en SAVS, 42% en ESAT, 47% en SAJ, 50% en MAS de Jour pour atteindre 60% dans les structures d'hébergement (Foyers d'hébergement, Foyers de vie, MAS). Cette grande disparité doit nous inciter à mener des actions ciblées en fonction du type de structure pour assurer le renouvellement des adhérents.

L'affiliation à l'Unapei nationale et régionale impacte lourdement le montant de la cotisation de l'Adapei de la Loire, ce qui peut être un frein à l'adhésion. Cette question est régulièrement débattue au sein de l'Association.

En 2018, le Président précédent, M. GRAND Robert, informaticien de métier, s'engageait à créer bénévolement un logiciel adhérents centralisé au niveau départemental.

Aujourd'hui, cet outil informatique ayant nécessité un travail conséquent fonctionne, comblant ainsi une lacune principale de notre vie associative. Cet outil performant ouvre des perspectives multiples, en voici quelques-unes :

- Meilleure cohérence du fonctionnement des secteurs ;
- Fiabilisation des données concernant la personne accompagnée et son entourage ;
- Amélioration de la communication avec les adhérents par mails, SMS, courriers, mailing... ;
- Communication avec les non adhérents ;
- Emission automatique des reçus fiscaux ;
- Etudes statistiques pour étayer les orientations de la vie associative et mieux cibler les actions.

Cet outil donne aujourd'hui sa pleine mesure permettant une excellente visibilité des données de la vie associative de notre association. Qu'ici Robert GRAND trouve nos chaleureux remerciements pour l'immense travail qu'il a fourni et qu'il continue à fournir dans la veille et le suivi de ce système.

MERCI A TOUS NOS BENEVOLES !

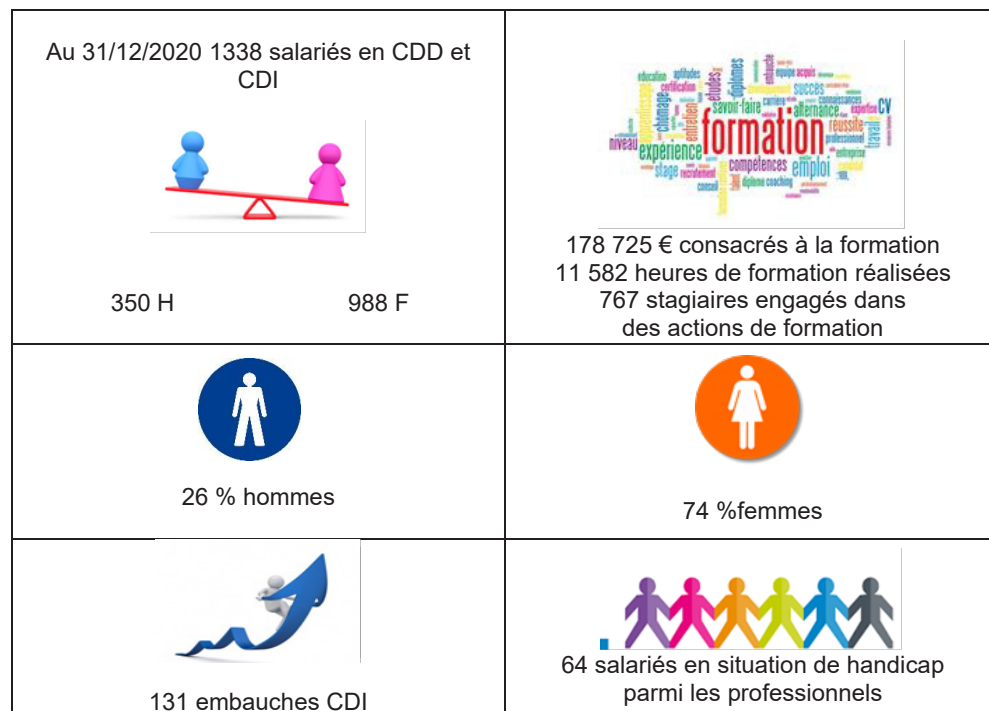
2020 - Rapport d'activité - Complément statutaire

Type de réunion	Nbre de réunions
Assemblée Générale	1
Conseil d'Administration	5
Bureau Exécutif	11
Comité de la Vie Associative	5
Comité d'Ethique	0
Comité de vigilance associatif	0
Commission Travaux, Patrimoine et Sécurité	4
Commission du Travail Adapté	5
Commission d'Admission, d'Orientation et de Sortie	10
Commission des Droits et Devoirs des Usagers	2
Commission santé	2
Commission enfance scolarisation	1
Commission hébergement, vie sociale, vieillissement	1
Commission finances	2
Commission d'aide aux vacances	6
Commission d'aide d'urgence	2
Commission communication / éditoriale	0
Comité de Direction	8
Cellule de crise/Covid-19	14
Total réunions	79

03.

Politique des Ressources Humaines

I. Les indicateurs sociaux au 31/12/2020



II. Dialogue social, organisation des instances

Au cours de l'année 2020, le CSE s'est réuni 15 fois (dont 4 séances extraordinaires liées notamment à la crise sanitaire).

4 réunions de la CSSCT ont été tenues.

Par ailleurs, il est à noter sur la période la signature d'un accord relatif au versement de la Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat, en février 2020, ainsi qu'un avenant à ce même accord en mai 2020.

III. Parcours professionnel et mouvement du personnel

Le processus de recrutement, de formation et de mobilité mis en place en interne a permis de :

- Promouvoir 12 salariés en 2020 (3 salariés promus moniteurs d'atelier 1ère classe via le titre de moniteur d'atelier, 2 salariés promus directeurs adjoints via la formation CAFERUIS, 4 salariés promus surveillants de nuit qualifiés et 3 salariés promus maîtres-maîtresses de maison qualifiés via les formations spécifiques à ces métiers) ;
- Recruter en CDI 131 salariés, dont 14 cadres ;
- Piloter 11 mutations inter-établissement, via notamment le tableau de mobilité interne.

La mobilité interne a pour objectifs la mise en place d'un dispositif valorisant les compétences, les métiers et les souhaits des salariés, afin de favoriser leur parcours professionnel, leur professionnalisation et leur qualité de vie au travail.

L'Adapei de la Loire s'inscrit également dans une dynamique d'accompagnement de l'emploi avec en 2020 :

- 61 salariés en contrat d'accompagnement dans l'emploi (dispositif P.E.C. : Parcours Emploi Compétences) ;
- 13 salariés en contrat d'apprentissage (contrats en cours ou terminés courant 2020) ;
- 10 salariés en contrat de professionnalisation (contrats en cours ou terminés courant 2020) ;
- 6 salariés en candidat élève.

Au 31 décembre 2020, 626 salariés ont bénéficié de l'Entretien Professionnel Personnalisé.

L'entretien professionnel personnalisé, mis en place depuis le deuxième semestre 2014, véritable moment d'écoute et de dialogue, est aussi l'occasion pour le salarié de faire le point sur son ressenti vis-à-vis du poste occupé, ses besoins en formation, son projet professionnel.

Il permet à l'association d'identifier les compétences et attentes de chacun et de les mettre en perspective avec le projet associatif, les possibilités d'évolutions et de formations.

IV. La formation professionnelle

L'Adapei de la Loire rappelle l'importance toute particulière de la formation professionnelle dans le développement de l'emploi, des qualifications et de l'amélioration de la qualité du service rendu au regard de la nécessité :

- de remplir ses missions et de s'adapter à un environnement en mutation ;
- de développer la formation, outil privilégié pour la valorisation et le développement des compétences ;
- d'acquérir et de maintenir pour chaque collaborateur, le savoir-faire nécessaire à l'exercice de son activité et par conséquent de contribuer à son évolution et à sa mobilité professionnelle.

Afin de mieux accompagner les collaborateurs et d'améliorer la prise en charge des usagers, l'Adapei de la Loire a retenu comme prioritaires, pour le Plan de Développement des Compétences 2020, les orientations suivantes :

A. Accompagnement de l'évolution des pratiques professionnelles

« Le travail des professionnels change: son objectif n'est plus de proposer une « prise en charge » dont il détiendrait seul la technicité, mais un « accompagnement » à mener une vie pleine et entière, dans le sentiment d'une réelle appartenance au monde et à l'espace social et relationnel des personnes ».

Les logiques de coordination des parcours prennent progressivement le pas sur une prise en charge au long court et induit la collaboration avec de multiples partenaires afin de garantir un parcours fluide et sans rupture.

B. EPRD/SERAFIN, approche des nouveaux modes de tarification

L'association poursuit le travail entrepris et continue ses efforts de déploiement.

C. Adaptation aux publics accueillis

La qualité de l'accompagnement repose sur l'adaptation permanente des compétences professionnelles aux besoins des publics accueillis et notamment en ce qui concerne :

- Le vieillissement ;
 - Les TND (Troubles du Neuro-Développement) dont l'autisme ;
 - Les situations d'urgence et les situations complexes ;
- Il convient, dans ce domaine, de poursuivre la formation des professionnels, à partir d'actions centrées sur le traitement des situations de crise et de violence afin de doter les professionnels d'un savoir-faire adapté à ces situations singulières et d'urgence ;
- Activités physiques.

D. Evolution et adaptation des parcours professionnels

L'association a mis en œuvre un panel d'offres de formation portant notamment sur :

- Conformément aux engagements pris par l'Association, une formation qualifiante pour les cadres de niveau I ou II en fonction des besoins : DIU, parcours de santé ;
- Formations dédiées aux métiers de la restauration et des services hôteliers ;
- Dans une volonté d'accompagner la progression des pratiques professionnelles et le développement des compétences, l'association a formulé des propositions de formations diplômantes et certifiantes pour répondre à nos besoins pour une meilleure formation des travailleurs handicapés en techniques culinaires, hygiène prévention sécurité, etc. ;
- S'agissant des cadres hiérarchiques, et compte tenu des évolutions des périmètres seront privilégiées, des formations ouvrant sur la dimension managériale en articulation avec les notions de clinique éducative.

E. Adaptation aux nouveaux outils SI

L'association a œuvré tout au long de l'année pour la formation et l'adaptation tout au long du déploiement des nouveaux outils, et pour l'adaptation des métiers.

F. Formations récurrentes

Les programmes collectifs destinés aux nouveaux arrivants, à la prévention de la maltraitance, à la connaissance du handicap, les programmes touchant à la santé et à la sécurité au travail, la sécurité dans le travail adapté, demeurent également, dans la continuité des plans antérieurs des domaines prioritaires de la formation.

La mise en œuvre du plan de développement des compétences a été fortement impactée en 2020 par la situation sanitaire.

Un certain nombre de sessions courtes de formation a dû être annulé, ou reporté sur l'année 2021 (plus de la moitié). Pour les formations qui ont pu être réalisées, les salles de formation et les services de restauration de l'UCP 3S ont été sollicités systématiquement.

Sur les cycles de formation de longue durée, de nouveaux modes de formation à distance ont pu permettre la poursuite des cursus.

Enfin, pour ce qui concerne les travailleurs en situation de handicap des ESAT, en 2020, l'Adapei de la Loire a effectué un versement volontaire de 80 400 € auprès de l'OPCO Santé, dont 14 900 € au titre de leur Compte personnel de formation (CPF) et 65 500 € pour la mise en œuvre de formations qui leurs sont dédiées (la moitié de ces fonds est mutualisée au niveau du secteur).

04.

Politique de Communication



La politique de communication 2020 a fortement été impactée par la COVID19. L'objectif principal de l'association a été la communication auprès des personnes accompagnées, des familles et des professionnels sur la gestion de la crise sanitaire dans les établissements.

I. Communication liée à la crise sanitaire

L'ensemble de nos réseaux sociaux a été mobilisé pour garder un contact constant avec les familles, les professionnels et les usagers :

1. Information sur la crise sanitaire et son impact sur le fonctionnement des établissements (Site web, Intranet, Facebook, LinkedIn)

L'association a régulièrement actualisé son site web en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Des informations utiles étaient également relayées sur l'ensemble des réseaux sociaux ; sur le fonctionnement des établissements (point sur les visites, la prise des repas...), les règles en vigueur concernant les déplacements (attestations, explications...), les sites sources en matière d'information, etc.



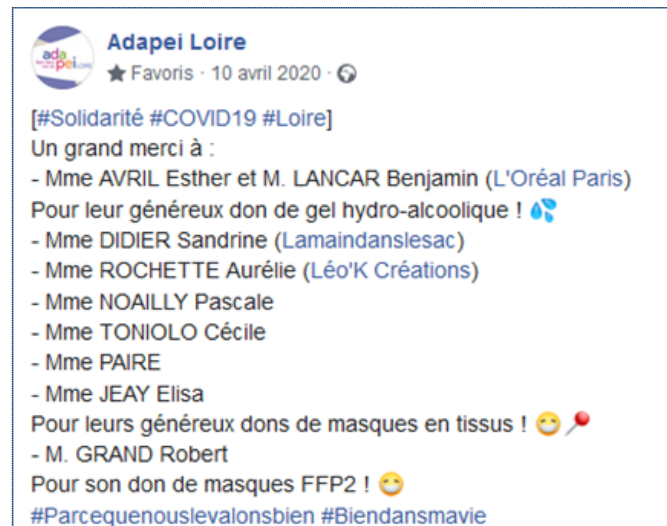
2. Mise en ligne de documents FALC (Facile A Lire et à Comprendre) à destination des usagers (Site web, Intranet, Facebook, LinkedIn)

Afin d'informer les usagers accompagnés par l'association, il a été mis régulièrement en ligne des documents rédigés en FALC (partagés par des organismes externes à l'association), tel que des attestations de déplacement, des conseils sur la vie quotidienne pendant la crise, des explications sur le confinement, etc.



3. Appels aux dons de matériel sanitaire et de bonnes volontés et remerciements (Site web, Intranet, Facebook, LinkedIn)

Suite à l'évolution de la COVID19, l'Adapei de la Loire a eu davantage besoin de matériel sanitaire pour répondre aux besoins des établissements (gel hydroalcoolique, masques, visières, etc). Grâce à ses réseaux sociaux, l'appel aux dons publié en mars a massivement été relayé. L'association n'a pas manqué de remercier, toujours via les réseaux sociaux, les particuliers et les professionnels pour leur générosité.



4. Informations régulières sur l'actualité des établissements - hors ESAT - (Site web, Facebook, Youtube)

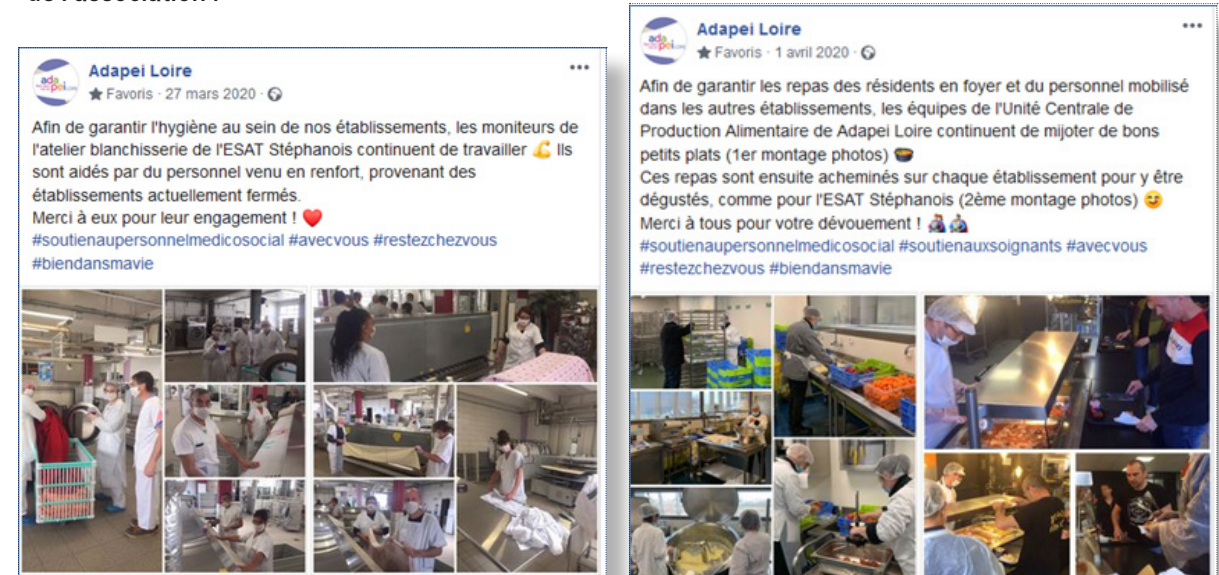
L'actualité des établissements n'a jamais été aussi intense que durant le 1^{er} confinement. En moyenne, une publication par jour était mise en ligne sur les réseaux sociaux.



Cette communication a été très appréciée par les proches. En effet, les usagers de l'association confinés en structure d'hébergement n'ont pas pu revoir leur famille avant la levée du 1^{er} confinement.

5. Informations régulières sur le fonctionnement des ESAT (Facebook, LinkedIn)

De nombreuses informations ont été publiées sur le fonctionnement des ESAT. Pour rappel, ces derniers ont maintenu leurs activités sur toute la période du 1^{er} confinement grâce à la mobilisation des salariés de l'association :



6. Soutien régulier de l'Adapei de la Loire envers ses salariés (Facebook)

Remerciements réguliers à l'ensemble du personnel mobilisé pendant la crise sanitaire :



7. Création de livrets d'activités à réaliser à domicile

Des livrets ont été réalisés par les Ateliers Ondaine à destination des usagers des ESAT et des personnes accompagnées par le secteur de l'Ondaine.



8. Animation du groupe Facebook du Secteur Ondaine

Lors du 1er confinement, Mme Durieux Gladys, bénévole de l'association, a animé le groupe Facebook du secteur de l'Ondaine. Celui-ci a attiré un grand nombre de personnes : à la fin de l'année 2020, le groupe comptait 83 membres.

L'association tient encore à remercier l'engagement de Mme Durieux qui a régulièrement alimenté le groupe jusqu'en juillet 2020, en totalisant 43 publications :



9. Publication d'un magazine HEP ! spécial COVID19

En juillet 2020, publication d'une édition spéciale du magazine HEP ! sur la crise sanitaire.



10. Publication d'un livret COVID-19

En décembre 2020, publication d'un livret à destination des professionnels et des partenaires, sur la gestion de la crise sanitaire, qui a fait suite au séminaire des directeurs de pôles.



II. Communication hors crise sanitaire

1. Une présence sur le web toujours en progression

L'Adapei de la Loire reste présente sur les réseaux sociaux :



En 2020 :
8 vidéos
9,3 k vues
+ 35 abonnés

Aujourd'hui :
30 vidéos
35,2 k vues
121 abonnés



En 2020 :
+ de 130 publications
dont une centaine
d'offres d'emploi
+ 223 abonnés

Aujourd'hui :
713 abonnés



En 2020 :
89 publications
+ 290 abonnés

Aujourd'hui :
913 abonnés



En 2020 :
33 publications
+ 52 abonnés

Aujourd'hui :
145 abonnés

Site web de



17 articles en 2020

2. Publication du HEP ! N° 25



05.
Direction de la
Qualité et des Risques



Préambule

La situation sanitaire de 2020 a fortement bousculé le fonctionnement des établissements, l'accompagnement des personnes, les pratiques professionnelles.

En termes de qualité et de risques, les établissements se sont focalisés sur les mesures de confinement, les mesures barrières et la maîtrise du risque infectieux, la gestion de la crise sanitaire.

La direction de la santé et de la coordination des soins a été maîtresse d'ouvrage, pour l'élaboration, l'adaptation des procédures et protocoles, pour les recommandations en lien avec la gestion de cette crise.

Un certain nombre d'actions en lien avec la qualité ont été annulées ; d'autres ont été travaillées en parallèle et reportées en fin d'année : projet d'établissement, élection des CVS.

Temps annuel passé par les établissements

Un relevé des heures réalisées est compilé au niveau du siège. Il intègre toutes les actions de pilotage de la qualité, mais aussi toutes les actions ou projets qui ont été mis en œuvre et qui ont contribué à l'amélioration de la qualité.

Année	2017	2018	2019	2020
Nb Heures	5928	5454	5580	1893

Les résultats sont en forte baisse alors que les actions en lien avec la maîtrise du risque infectieux ont mobilisé fortement les établissements. Compte tenu de l'urgence, les professionnels et les directions ont centré prioritairement leur action auprès des personnes accompagnées. Certaines tâches administratives et de traçabilité de la démarche qualité ont été mises au second plan. La valorisation a posteriori est donc difficile, et le temps passé à l'amélioration de la qualité est fortement sous-estimé.

I. L'amélioration continue de la qualité

Evaluation interne, évaluation externe

Il n'y a pas eu d'évaluation interne ou externe sur 2020. Tous les établissements sont à jour en termes d'évaluation.

Renouvellement des autorisations

L'ARS et le CD42 ont renouvelé les autorisations de fonctionner pour les établissements ayant ouvert avant le 02/01/2002 et relevant de leur compétence au 03/01/2017.

Les actions engagées

La direction qualité a piloté les dossiers suivants :

- Actualisation des règlements de fonctionnement et livret d'accueil pour tous les établissements ;
- Election des CVS – (Documents de référence, procédures, pilotage des élections début 2021)
- Projet d'établissements (Documents de référence, procédures, pilotage sur 2021) ;
- Projet personnalisé (Actualisation du processus – travail stoppé début 2020).

La direction qualité vérifie chaque année que les plans d'amélioration sont actualisés dans les établissements.

En observant les PAQ on distingue 2 catégories d'établissements :

- Ceux qui conduisent l'amélioration de la qualité principalement à partir des évaluations internes et externes. Ces établissements ont mis en œuvre la quasi-totalité des actions en lien avec les évaluations internes. Le PAQ ne comporte que peu d'actions ;
- Ceux qui conduisent l'amélioration de la qualité à partir des évaluations internes et externes, mais aussi à partir des éléments du quotidien : situation COVID, réunion, événements indésirables...

Dans ces derniers les PAQ sont particulièrement riches et on perçoit une réelle dynamique de la structure qui traduit l'implication de la direction dans la politique qualité.

II. Dispositif qualité - Cellule qualité

Pour mettre en œuvre l'amélioration continue de la qualité, l'Adapei de la Loire s'appuie sur la cellule qualité du siège. Cette cellule assure le pilotage au niveau de l'organisme gestionnaire.

La cellule qualité s'appuie sur la direction qualité et sur les directions de pôle. Le directeur de pôle est responsable du pilotage dans les établissements et de la mise en œuvre de la démarche d'amélioration de la qualité. Pour l'animation, il s'appuie sur le référent technique qualité et le comité technique local.

La cellule qualité ne s'est pas réunie en 2020.

En complément, la Commission des Droits et Devoirs des Usagers apporte sa contribution pour tout ce qui concerne le droit des usagers.

La démarche d'amélioration continue de la qualité du service rendu doit maintenant être intégrée au fonctionnement des établissements. Elle doit viser l'amélioration des pratiques professionnelles, l'amélioration des organisations, l'amélioration du management et de la connaissance des handicaps.

III. Formation « Connaissance du handicap »

La formation « Connaissance du handicap » fait partie des formations obligatoires pour tous les salariés. Avec la formation « Prévention des maltraitances » c'est un pilier du dispositif de prévention des maltraitances de l'Adapei de la Loire.

Compte tenu de la situation sanitaire, la formation n'a pas pu être réalisée.

IV. Promotion de la bientraitance et prévention des maltraitances

La promotion de la bientraitance et la prévention des maltraitances sont des priorités pour l'Adapei de la Loire. Pour cela, elle s'appuie sur un dispositif qui vise la prévention et le traitement de situations problèmes en interne, mais aussi dans une démarche pluri-partenariales dans le cadre de la Réponse Accompagnée Pour Tous.

Axe prévention

- Présentation d'un extrait de casier judiciaire pour les nouveaux personnels ;
- Parcours d'intégration pour les nouveaux personnels ;
- Formation obligatoire « Connaissance du handicap », « Prévention des maltraitances ».

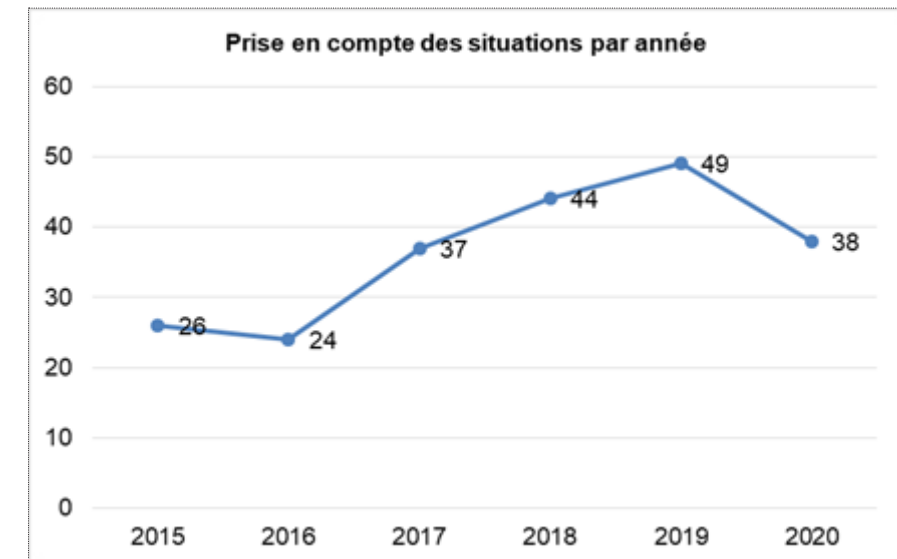
Axe traitements des situations problématiques

- Cellule de vigilance dans chaque établissement ;
- Comité de vigilance au niveau associatif.

Dessolutionsd'accompagnementsontrecherchées et un projet renforcé est mis en place avec un plan d'action. Le traitement de certaines situations peut déboucher sur un signalement auprès du Procureur ou un plan d'accompagnement global réalisé lors d'un groupe opérationnel de synthèse piloté par la MDPH et l'ARS.

En 2020, le Comité de Vigilance Associatif s'est réuni 2 fois pour les situations les plus complexes. Pour les autres cas, la direction qualité a supervisé la gestion des situations. La conseillère technique assure le suivi opérationnel des situations.

Evolution de la prise en compte des situations



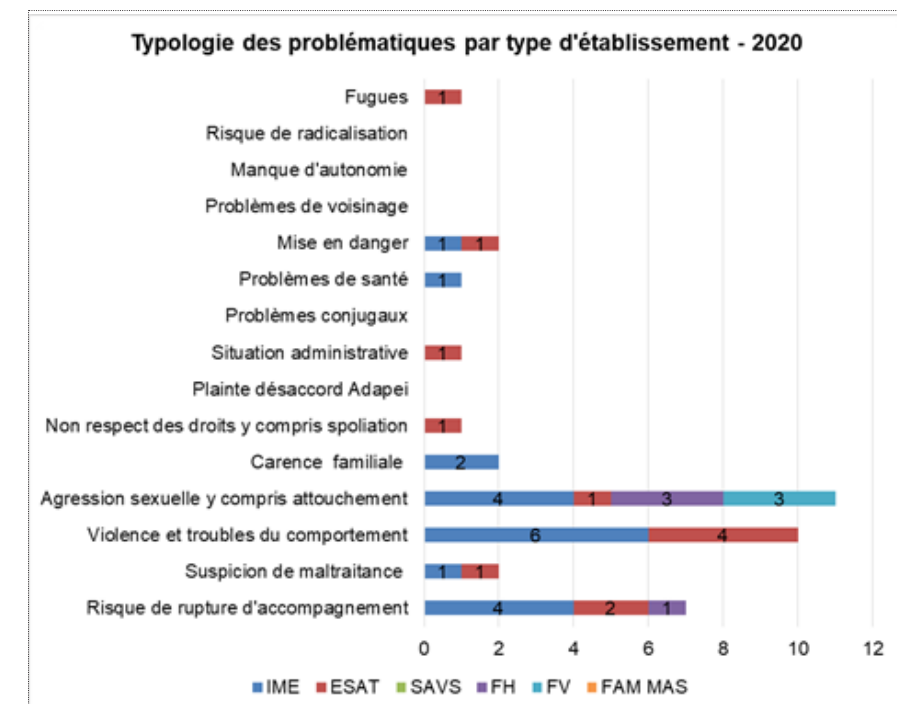
38 situations nouvelles ont été étudiées en 2019.

Malgré la situation sanitaire, la vigilance a été poursuivie concernant les situations à risques que ce soit dans les établissements ou à l'extérieur, en famille.

La question de la vigilance s'appréhende avec la prise en compte globale de l'utilisateur et de sa famille. Un certain nombre de projets personnalisés intègrent cette dimension en amont des situations.

Le traitement dans le cadre d'une approche systémique et d'un projet personnalisé renforcé contribue à la résolution de ces situations.

Typologie des problématiques



Pour l'ensemble des établissements

La 1^{re} cause de vigilance concerne les agressions sexuelles y compris attouchements, principalement dans le secteur de l'hébergement (enfant et adulte).

La 2^e cause de vigilance est liée est la violence liée aux troubles du comportement. Ces situations se retrouvent dans les établissements où les personnes ont une bonne autonomie, et souvent en lien avec des problématiques psychiques (FH et ESAT), mais aussi dans les IME qui accueillent des enfants et des jeunes qui nécessitent un accompagnement complexe.

La 3^e cause est liée aux risques de rupture d'accompagnement (disparition inquiétante ou absentéisme en ESAT, situations familiales complexes, aidants âgés, fragilité familiale).

Focus sur les IME

Les IME concentrent 50% des situations à risque qui s'articulent autour de :

- la violence et des troubles du comportement ;
- agressions sexuelles et attouchements ;
- rupture d'accompagnement.

40% de ces situations se concentrent sur les IME du Centre Forez. Cela peut s'expliquer par la sévérité du handicap des personnes accueillies, mais aussi de leurs multiples problématiques : santé, social, famille, protection de l'enfance...

Par ailleurs, l'offre d'hébergement permet de recevoir des enfants et jeunes pour qui l'hébergement à domicile est compliqué, voire épuisant pour les familles. L'hébergement regroupe ainsi plusieurs situations d'enfants ou de jeunes avec des besoins d'accompagnement complexes.

Depuis 2019, un travail important de partenariat a été réalisé avec la pédopsychiatrie et le secteur sanitaire pour améliorer la coordination dans le parcours de soin.

Un renforcement de la coordination en amont avec le secteur de la protection de l'enfance, notamment avec l'ASE, devrait permettre de mieux anticiper la gestion de la santé.

Focus sur les ESAT

Les causes de la saisine de la cellule de vigilance concernent la violence et les troubles du comportement qui sont souvent en lien avec l'équilibre des médicaments, l'absence, ou à une difficulté de prise en charge par le secteur de la psychiatrie (libéraux et hôpital).

Les autres causes sont en lien avec les risques de rupture, la variabilité des personnes.

Focus sur les foyers d'hébergement et foyers de vie

Les problèmes concernent les relations affectives entre les personnes (attouchement et abus sexuel).

Focus sur les FAM/MAS

Avec le confinement, les activités de groupe, les retours en famille, les stimulations diverses ont été très fortement réduites, voire inexistantes pendant une période. Les professionnels ont repéré une forte diminution des troubles du comportement notamment en MAS/FAM.

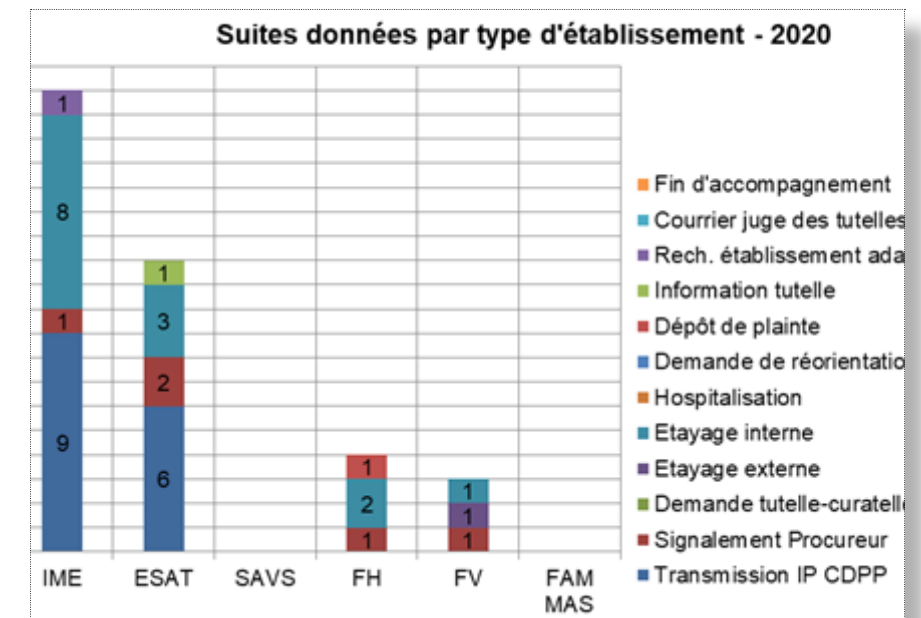
Ce constat incite à une meilleure évaluation des besoins en termes de stimulation et à une adaptation plus fine des accompagnements et activités proposés, à veiller à l'équilibre temps calme et temps de stimulation, y compris lors des retours en famille.

Les problématiques récurrentes

A la lecture de ces situations se posent plusieurs questions de fond :

- Quelle éducation et quel accès à la vie affective et sexuelle pour les personnes en situation de handicap ?
- Comment vivre sa vie affective et sexuelle en collectivité ?
- Quelles modalités d'accompagnement spécifiques pour les personnes avec troubles du comportement ?
- Comment améliorer la coordination du parcours de soin avec le secteur sanitaire ?
- Comment accompagner les familles et les proches aidants en amont des situations pour éviter l'épuisement ou les ruptures en cas de handicap complexe, en cas de fragilité familiale ?
- Quel accompagnement en dehors de l'établissement pour les personnes avec une bonne autonomie, mais présentant une forte variabilité ?

Suites données aux situations préoccupantes



Le signalement à l'autorité judiciaire passe souvent par une transmission d'information préoccupante à la CDPP. Celle-ci examine la situation et saisit le Procureur si nécessaire. Les signalements auprès du Procureur sont réalisés en cas de suite pénale. Les signalements à la CDPP et au Procureur représentent 50% des suites données aux situations préoccupantes.

Les étayages sont de plus en plus renforcés en interne et en externe, dans une démarche de projet (diagnostic, définition des moyens de compensation, plan d'action), que ce soit en direction de la personne, mais aussi en direction de la famille.

Tous les établissements mettent en place un étayage interne en cas de situation problème. L'étayage externe reste plus difficile à mobiliser.

La réponse accompagnée pour tous

L'Adapei de la Loire s'est inscrite dans la démarche de Réponse Accompagnée Pour Tous aux côtés de la MDPH de la Loire. Cette modalité de prise en compte des situations complexes amène les établissements à renforcer leur coordination avec les autres acteurs du secteur sanitaire, du secteur médico-social, des dispositifs de droit commun. La sévérité des situations et la difficulté de coordination avec le secteur sanitaire, qu'il s'agisse de psychiatrie ou de soins somatiques, reste le point faible majeur de ce dispositif.

Communauté 360

Les communautés 360 ont vu le jour en 2020 pour répondre à plusieurs, aux besoins des personnes en situation de handicap liés à la crise sanitaire. L'Adapei de la Loire est membre du Cercle de la Communauté 360 mise en place dans le département et a participé aux différentes réunions. Un travail est en cours au niveau national pour définir la mission de la Communauté 360 sur le plus long terme.

V. Evénements indésirables

La déclaration des dysfonctionnements et des incidents qualité

La gestion des événements indésirables est en place depuis 2010, et depuis 2017, les événements relevant des 11 catégories de l'arrêté* du 28 novembre 2016 sont signalés à l'ARS et au CD42.

Depuis 2019, les établissements réalisent une analyse des situations et mettent en place des actions correctives. Ces actions peuvent être légères et rapides ou bien faire l'objet d'une analyse et d'un travail de fond plus important avec une inscription dans le plan d'amélioration de la qualité.

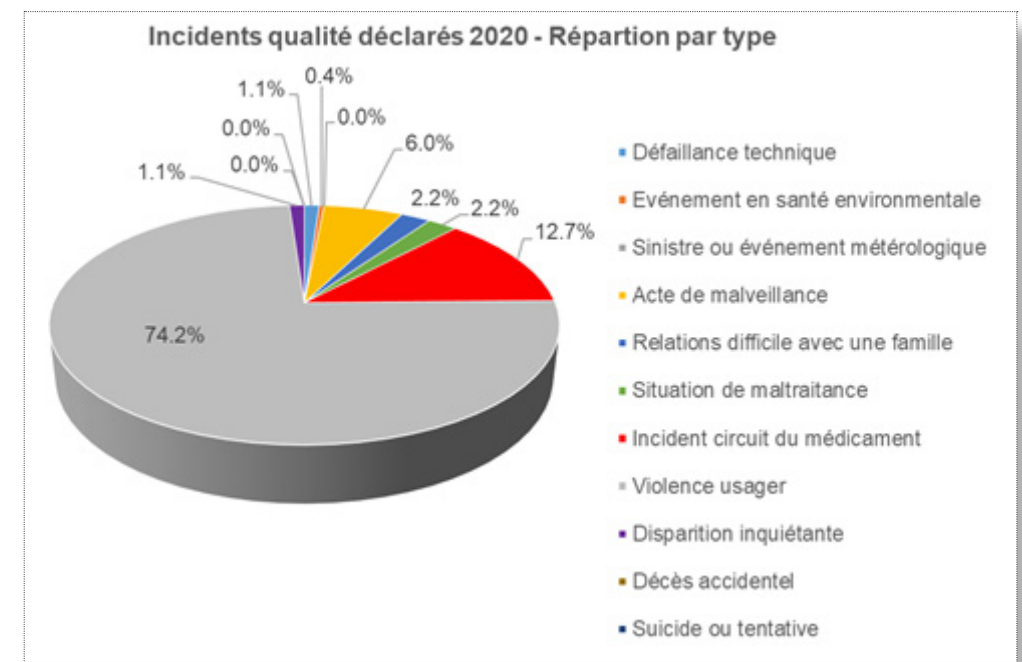
En 2020, les professionnels ont déclaré 467 dysfonctionnements ou incidents qualité sur l'ensemble des établissements, soit une moyenne de 8 déclarations par an et par établissement :

- 19 ont fait l'objet d'un signalement auprès de l'ARS ou du CD42 ;
- 84 ont fait l'objet d'une analyse en comité technique local qualité ;
- 49 ont fait l'objet d'une action dans le plan d'amélioration de la qualité.

La typologie des incidents qualité

La cartographie des incidents met en évidence que les $\frac{3}{4}$ des déclarations concernent des faits de violence de la part d'usager envers d'autres usagers ou envers les professionnels. Ces situations concernent souvent un petit nombre de personnes qui présentent des troubles récurrents de violence qui donnent lieu à des déclarations. Cette observation est à mettre en lien avec la gestion des situations préoccupantes décrites auparavant.

Le 2° type d'incident concerne le circuit du médicament. Si la mise en place de piluliers préparés par des pharmacies a permis de faire baisser le nombre de ces erreurs, le nombre reste encore trop élevé au regard de la sécurité des personnes.



VI. Audits

Des audits ont été réalisés dans 2 établissements.

VII. Objectifs 2021

Une réforme de l'évaluation de la qualité est en cours. L'HAS a produit le premier référentiel d'évaluation de la qualité en ESMS qui sera définitif courant 2021. Les textes concernant la réforme de l'évaluation devraient sortir en même temps.

Le nouveau référentiel comporte 3 chapitres : la personne, l'ESMS, les professionnels. L'évaluation s'appuiera sur 3 méthodes : l'accompagné traceur, le traceur ciblé, l'audit système. L'Adapei de la Loire devra intégrer ces nouveaux éléments.

Les objectifs 2021 sont les suivants :

- Remobiliser le dispositif qualité (COPIL qualité siège et COPIL établissements) ;
- Intégrer les évolutions réglementaires, le référentiel et les méthodologies d'évaluation ;
- Mettre en œuvre les évaluations si cela est nécessaire au regard de la nouvelle réglementation ;
- Piloter l'élaboration des projets d'établissements ;
- Réactualiser la prévention des maltraitances ;
- Poursuivre les audits internes.

06.

Santé et
Coordination des soins

Dès fin février 2020 la Santé et Coordination des Soins (SCS) a concentré l'essentiel de son activité sur la gestion de la crise sanitaire en participant activement à la cellule de crise pilotée par la Direction Générale de l'Adapei de la Loire.

La SCS se compose d'une Directrice, de deux Infirmières coordinatrices (IdeCos) à temps plein et de deux Directrices adjointes. Elle a permis un travail transversal d'élaboration et d'organisation réactif et productif, s'adaptant chaque jour à l'évolution du contexte sanitaire, aux demandes du gouvernement et instances sanitaires et à celles de l'association et des établissements.

La SCS a été remarquée par l'ARS ARA et le CPIAS (Réseau de Prévention des Infections Associées aux Soins) comme une structure facilitatrice, efficace et co-opérante.

Les autres domaines de l'action de la SCS n'ont pas été oubliés, mais malheureusement beaucoup ont été mis en veille du simple fait du contexte sanitaire et des obligations de respecter les mesures liées à l'épidémie

1. Gestion de la crise sanitaire due à l'épidémie de la Covid 19

La crise sanitaire a impacté et augmenté fortement l'activité de la SCS. Les actions citées ont été réalisées en concertation avec la cellule de crise, regroupant les différentes directions, dont la SCS et mise en place dès le début.

a) Rédaction, dès début mars, de recommandations générales et protocoles à destination des professionnels des établissements, des personnes accompagnées et de leurs proches pour :

- L'information sur la maladie et les modes de transmission ainsi que sur les moyens de s'en protéger ;
- Mettre en place un circuit d'entrée et de sortie des établissements ;
- Contrôler le circuit et l'élimination des déchets ;

- Revoir les organisations avec les établissements pour limiter le risque infectieux en tenant compte des contraintes architecturales et organisationnelles ;
- Documenter sur les matériels, les produits anti-infectieux normés, les caractéristiques des masques et systèmes limitant la propagation du virus ;
- La mise en place des gestes barrières ;
-

b) Suivi et réassurance des équipes dans leur savoir faire

- Renforcement des liaisons avec les infirmiers et les professionnels des établissements et services ;
- Disponibilité téléphonique ou par réunion en Visio ;
- Déplacement sur site ;
- Aide à la mise en place des partenariats de proximité sanitaires dans le cadre du Plan blanc : services hospitaliers, équipes mobiles, services infirmiers et aides à domicile...

c) Veille sanitaire, documentaire et bibliographique

L'évolution des connaissances sur le virus au fil des mois, les modifications fréquentes des préconisations gouvernementales et de l'ARS a rendu nécessaire cette activité, de façon quotidienne et occupant un temps non négligeable.

d) Participation importante à la création de 3 Unités Médicalisées Inter associatives (UMI) susceptibles d'accueillir des personnes malades de la Covid 19 provenant d'établissements internes et externes à l'Adapei de la Loire.

L'Adapei de la Loire a répondu positivement à la demande de l'ARS en créant ces 3 UMI. Leur mise en place a été coordonnée par la SCS et en particulier les deux IdeCos en lien avec les directions des établissements qui ont accueilli ces UMI.

e) Appui d'un établissement externe à l'Adapei de la Loire

Pour la mise en œuvre et l'application des protocoles sanitaires Covid au sein d'une Maison d'accueil Spécialisée.

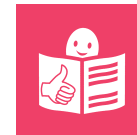
f) Alimentation quotidienne d'une grille informatique pour l'ARS ARA

Afin de recenser tous les cas positifs (résidents / professionnels) sur l'ensemble des établissements de l'association.

g) Réalisation du Contact Tracing

En lien avec l'ARS, et le CPIAS et avec leur appui pour la mise en œuvre des recommandations en vigueur (confinement, dépistage) auprès des directions.

h) Sensibilisation aux gestes barrières :



Facile à lire et à comprendre

Formations et explications, à distance ou en présentiel des professionnels et des personnes accompagnées avec utilisation d'outils en Facile à Lire et à Comprendre (FALC).

Ces sensibilisations sont repropoées régulièrement à tous pour maintenir l'efficacité dans la durée de cette crise.

i) Création de partenariats forts qui ont été très aidants et seront durables avec :

- Les infirmières hygiénistes du CPIAS : soutien important tout au long de la crise dans la gestion des situations comme par exemple lors de l'existence de cas multiples sur des établissements, les durées d'éviction, la gestion des cas contacts ;
- Les médecins biologistes des laboratoires pour la réalisation des campagnes de dépistage ;
- L'infirmière en santé Publique de l'ARS ;
- Le médecin conseiller médical du pôle autonomie secteur handicap de l'ARS ;
- Les médecins hospitaliers et libéraux, les infirmières libérales...

2. Maitrise du risque infectieux

L'épidémie de la Covid19 a bousculé les pratiques et n'a pas permis de remplir le DARI cette année. Cependant si l'on reprend les objectifs que nous étions fixés pour 2020 pour ce sujet, on peut dire que la plupart ont été remplis. En effet ceux-ci étaient de :

- Poursuivre le plan d'action, toujours décliné établissement par établissement, avec l'évaluation et l'ajustement des protocoles : la situation a obligé à les adapter et les revoir ;
- Mettre en place des formations par le CPIAS de l'ensemble des établissements pour faire monter en compétence tous les professionnels: le CPIAS est intervenu à la demande pour des formations chaque fois que c'était nécessaire. Il a également mis en place des webinaires tout au long de l'année et très souvent au début de la crise ;
- Continuer à former les personnes accompagnées : elles l'ont été tout au long de l'année.



De plus 3 journées de formation ont pu avoir lieu, dans le cadre du Programme national d'actions de Prévention des Infections Associées aux Soins (PROPIAS) à destination de l'ensemble des professionnels du médico-social, assurée par le CPIAS. Au final, environ 90 professionnels ont été formés en fin d'année 2020. Le programme se poursuivra en 2021 si la situation le permet.

3. Prévention cancer

Dans le cadre d'un nouveau projet « Prévention des cancers pour les personnes en situation de handicap » financé par l'INCA (Institut National du Cancer) sur 2020, la référente chargée de mission de l'UDAPEI 74 s'est rapprochée de la SCS au sujet de notre boîte à outils « Handicaps et prévention cancers » (créée en 2017 suite à un travail collaboratif inter-associatif de 2015 à 2017 financé par l'ARS ARA).

Cette collaboration a permis d'extraire et de réviser certains outils développés en 2017 dans le but de les diffuser à une échelle nationale, ce qui n'était pas le cas. De nouveaux outils numériques et interactifs ont aussi pu être créés (vidéos sur le dépistage du cancer du col de l'utérus et le mois sans tabac) et d'autres sont encore en cours d'élaboration sur l'hygiène de vie (alimentation, activité physique).

Les actions de sensibilisation des personnes accompagnées à la prévention des cancers ont été impactées par la crise sanitaire en 2020, mais reste un objectif de la SCS.

Les JEDS (Journées Européennes des Droits en Santé) 2020, où des stands et activités sur ce sujet étaient présents, n'ont pu malheureusement avoir lieu en 2020 en raison du contexte sanitaire.

4. Santé Bucco-dentaire

Dans le cadre d'une convention cadre avec le Réseau Santé Bucco-Dentaire Handicap Rhône-Alpes (SBDH RA), l'Adapei de la Loire s'est engagée à mettre en œuvre un programme d'accompagnement en santé bucco-dentaire.

L'objectif de ce programme est d'améliorer le parcours de santé des usagers, l'accès à la prévention en matière de santé bucco-dentaire et d'apporter un complément d'information auprès des professionnels pour dispenser un accompagnement le plus adapté à chaque personne.

Les résidents de 5 structures, l'IME des Campagnes, l'IME de St Cyr, l'IME des Petits Princes, la MAS des Tulipiers, et la MAS Habilis en ont bénéficié avec la venue sur site d'un dentiste, d'une assistante dentaire et de la coordinatrice territoriale de SBDH RA grâce à l'action conjointe de la SCS et des professionnels des structures concernées.

Un bilan de santé oral est effectué avec l'identification des besoins pour chaque personne.

Si des besoins de soins sont diagnostiqués, le dentiste propose : d'effectuer les soins dentaires sur site, ou bien, d'orienter le résident vers son dentiste habituel ou la structure de soins du réseau la mieux adaptée.

138 personnes ont bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire sur l'année 2019.

Les soins sur site prévus initialement début 2020, se sont échelonnés sur plus d'une année en fonction du contexte sanitaire.

Les soins se sont terminés en ce début d'année 2021 : 75 soins ont été réalisés.



5. Activité physique et sportive

Ce thème et son référent sont rattachés dorénavant à la SCS.

Une activité de « Touch rugby » a démarré mais a été interrompue, une fois encore en raison du contexte sanitaire.

Embauche d'un accompagnateur sportif en contrat aidé depuis septembre 2020 qui intervient actuellement sur les établissements suivants :

- ESAT les ateliers du Gier, ½ journée ;
- IME de St Etienne, 1 journée ;
- IME de l'Horme, 1 journée ;
- SAJ du Jarézio, ½ journée ;
- Foyer de vie du Jarézio, ½ journée.

L'ensemble des interventions auprès des établissements ont pu être maintenus depuis septembre 2020, seul l'ESAT du Gier a suspendu cette prestation car le maintien était trop compliqué dans la gestion du risque.

Une évaluation auprès des personnes concernées, des directions et du moniteur est en cours.

Le projet reste valide, se déclinant sur 3 axes :

- Organisation RH en vue du développement de l'activité physique au sein de l'association ;
- Mise en place d'un socle de formation commune ;
- Mise en place sur le terrain et suivi ;

6. Appuis techniques

a) Continuité du projet 3S

Réunions de concertation avec l'UCP en vue de la rédaction d'une procédure pour mettre en adéquation les besoins des personnes (prescriptions) avec la traduction dans OSIRIS et la déclinaison au niveau de la cuisine centrale (UCP).

Saisie des régimes dans OSIRIS : La SCS l'effectue pour tous les établissements sans IDE. La SCS vient également en appui des IDE à la demande des DAP d'établissements avec infirmière pour apporter une aide ou montrer le mode opératoire.

Prise de contacts avec professionnels du CHU pour les régimes oro-dispersibles et les bilans de mastication-déglutition.



b) Circuit du médicament

- Réalisation à la demande de directions d'état des lieux du circuit du médicament sous forme d'auditions de plusieurs professionnels concernés d'un établissement à partir de la grille d'autoévaluation du guide « Sécurisation du circuit du médicament dans les structures médicalisées pour adultes handicapés sans pharmacie à usage intérieur » réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, Mai 2016 : identification des situations problèmes, des points de vigilance et proposition d'une procédure « Circuit du médicament ». Appui auprès de l'infirmière pour mettre en œuvre des actions correctives ;
- Appui technique sur la généralisation de la transformation de la préparation des médicaments vers une externalisation.

Une action effectuée en 2020 pour un FAM.

7. Autres actions

Action de formation sur le Dossier Médical Partagé (DMP) en binôme avec un chargé de projet de la CPAM auprès des résidents d'un foyer, des professionnels du pôle et des familles. La formation était adaptée en FALC. Il sera intéressant de la généraliser.

Diffusion d'un document « Point info Santé » dans le but de diffuser des messages importants concernant la Santé. Périodicité à définir.

Création d'un bloc « SANTE » sur l'intranet du site de l'association avec mise en ligne des documents rédigés et validés par la SCS :

- Conduite à tenir en situation d'urgence (16 fiches et 1 livret de recommandations) ;
- Dossier de soin usager (9 documents) ;
- Dossier de Liaison d'Urgence (DLU) et fiches de liaison ré-actualisés ;
- Point info Santé (2).

8. Projets pour 2021

La SCS souhaite, en espérant que la crise sanitaire se résolve, poursuivre l'ensemble de ses activités et mettre un focus particulier :

- sur l'accompagnement à l'intimité, la connaissance de soi et la sexualité des personnes accompagnées ;
- sur l'appui au parcours de soins des personnes vivant à leur domicile.

9. En conclusion

Cette crise sanitaire laissera des traces, parfois très douloureuses.

Cependant elle a permis à tous (professionnels, personnes accompagnées, familles) de monter en compétences sur la gestion des risques infectieux et sur les organisations qui permettent de mieux prendre en compte les aspects sanitaires dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Elle a montré aussi que les compétences des personnes accompagnées étaient souvent très sous-estimées. Elles nous ont étonnées par leurs capacités de compréhension et d'adaptation dans ce contexte difficile et déprimant.

07.

Direction du patrimoine, des travaux et de la sécurité



La Direction du Patrimoine, des Travaux et de la Sécurité est un service transversal composée d'un directeur et de deux collaborateurs. Il apporte une expertise et une aide à la décision aux différents acteurs de l'association :

- Au Conseil d'Administration de l'Adapei de la Loire pour les orientations stratégiques et la gestion du patrimoine ;
- A la Direction Générale pour l'optimisation de dossiers techniques en accord avec les autres services experts ;
- Aux Directeurs de Pôles pour l'accompagnement dans leur responsabilité de directeur d'établissements.

L'année 2020 aura été particulièrement bousculée par la crise sanitaire et la Direction du Patrimoine, des Travaux et de la Sécurité a été fortement sollicitée par :

- La mise en place d'unités Covid19 demandées par les autorités publiques : ARS, CD42, MDPH
- Une 1^{ère} unité a été ouverte au début du confinement dans un des pavillons du Foyer d'Hébergement l'Orpaille à St Paul en Jarez, profitant des places laissées libres par les résidents ayant choisi de confiner en dehors de l'établissement ;
- A partir du 15 avril 2020, une 2^{ème} unité en capacité d'accueillir 6 adultes et 6 enfants à l'IME les Petits Princes a reçu l'avis favorable de la commission de sécurité et a été autorisée par la Commune de St Just St Rambert à accueillir des personnes en situation de handicap. Cette unité d'hébergement a nécessité des adaptations importantes afin d'assurer l'accueil en sécurité y compris la nuit dans un établissement de type externat. Le confinement durant, l'IME n'accueillait

pas d'enfant ce qui a rendu possible cette opération, mais dès le 15 mai 2020, l'unité Covid a dû trouver un autre lieu d'accueil ;

- Le 25 mai 2020, une 3^{ème} unité Covid était autorisée au Foyer de Joubert à Marllhes pour accueillir elle aussi 6 adultes et 6 enfants et ce jusqu'au 31 décembre 2020. Les locaux laissés libres par les résidents ayant emménagé aux Fayards ont permis, après adaptation, de répondre favorablement à la demande.
- Les approvisionnements centralisés et la distribution à tous les établissements et services de l'association des équipements spécifiques à la crise sanitaire, dont notamment
 - 52 000 masques lavables ;
 - 380 000 masques chirurgicaux ;
 - 43 litres de solutions hydro alcoolique.

Le Directeur du Patrimoine, des Travaux et de la Sécurité anime la Commission Travaux forte de 9 membres : 5 bénévoles dont 4 administrateurs et 4 salariés :

- Le Directeur Général
- Le Directeur de Territoire Sud
- Le Directeur de Territoire Nord
- Le Directeur Patrimoine Travaux Sécurité

Cette commission s'est réunie 4 fois en 2020 (22/01/2020 - 07/07/2020 - 13/10/2020 - 15/12/2020) et a travaillé sur les projets dont une liste non exhaustive est indiquée ci-après :

I. Acquisition/cession de patrimoine

Patrimoine	Acquisition	Cession	Commentaires
ST NIZIER SOUS CHARLIEU Ex-IME		Offre d'achat d'un acquéreur reçue et acceptée en novembre 2020	
MARLHES Site de Joubert (Foyer et ex-ESAT)		Promesse de vente signée avec la SAFER en décembre 2019	
VALFLEURY Foyer de Valfleury		Promesse de vente signée avec un acquéreur en mars 2020	Abandon étude tripartite EPORA-St Etienne Métropole-Mairie de Valfleury
MARCILLY LE CHATEL Legs Laurendon		Vente maison signée en février 2020 Compromis de vente du lot n°2 signé en juillet 2020	Recherche acquéreur pour lot n°1
MONTBRISON Site des IRIS	Etude d'opportunité pour l'acquisition des bâtiments et de parcelles de terrain		
SAINT ETIENNE Local secteur associatif	Promesse de vente signée en décembre 2020		Déménagement du secteur associatif de la rue Robert vers la rue Gambetta
RIORGES Les Ateliers Roannais	Préparation d'un compromis de vente avec la Commune de Riorges		En vue d'un rapprochement des sites du pôle
FEURS Bâtiment supplémentaire	Acte d'achat signé en novembre 2020		Site mitoyen de l'actuel ESAT

II. Travaux

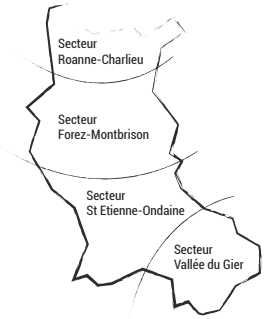
Travaux	Programmation	Etudes	Travaux	Livraison	Commentaires
ROANNE IME le Mayollet réhabilitation			Depuis juin 2020	3 ^{ème} trimestre 2021	
ST ETIENNE Pôle Habitat et accompagnement Treyve-Janin			Depuis janvier 2019	La crise sanitaire du Covid19 retarde la livraison au 2 ^{ème} trimestre 2021	Des logements seront provisoirement mis à disposition dans l'attente de la 2 ^{ème} phase.
LE CHAMBON FEUGEROLLES Appartement Lou Paradou			2020	Eté 2020	remplacement menuiseries extérieures et chaudière
BALBIGNY Bâtiment administratif Hameau des Landes	1 ^{er} trimestre 2020	Depuis avril 2020	Début travaux prévu 4 ^{ème} trimestre 2021	3 ^{ème} trimestre 2022	Améliorer les conditions de travail et d'accueil (secrétariat, pôle médical, blanchisserie)

Par ailleurs la DPTS assure un accompagnement visant à améliorer la sécurité des biens et des personnes. L'activité du service est recensée ci-dessous :

Sécurité	Réalisé en 2020
Exercices de mise en sécurité	31 exercices de jour 10 exercices de nuit
Formation spécifiques pour les salariés exerçant la nuit (Prévention des risques Incendie, Mise en sécurité)	1 session - 9 salariés formés
Formation PRIEME (Prévention des Risques Incendie, Evacuation, Manipulation d'Extincteurs)	24 formations dispensées - 191 salariés formés - 191 extincteurs à eau et produits additifs vidés - 100 extincteurs à CO ² vidés
Formations SST (Sauveteur Secouriste du Travail)	6 formations SST initiale - 46 salariés ont suivi une formation initiale SST 25 formations MAC SST - 193 salariés ont suivi un MAC (Maintien et Actualisation des Compétences) Un total de 403 salariés sont diplômés SST au 31 décembre 2020
Visites de prévention	30 visites de prévention ont été réalisées par le préventionniste

08.

Bilan par territoire



I. SUJETS TRANSVERSAUX :

Les Directions des Parcours, de la Coordination et de l'Innovation deviennent au cours de l'année 2020 les Directions de Territoire Nord et Sud. Elles s'organisent ainsi :

A. LA DIRECTION DE TERRITOIRE NORD :

(Foyer d'Hébergement, Foyer de vie, MAS-FAM, IME, SESSAD-ESAT-SAESAT, Section spécialisée, insertion professionnelle – relations avec les entreprises – service commercial...).

Cette direction est composée de 8 pôles :

- Les ateliers Centre Forez ;
- Les ateliers Roannais ;
- Pôle Habitat et accompagnement Roannais ;
- Pôle Habitat et accompagnement Centre Forez ;
- Pôle Habitat et accompagnement Plaine Ligérienne ;
- Pôle médico éducatif Roannais ;
- Pôle médico éducatif Centre Forez ;
- Pôle médicalisé Centre Forez.

B. LA DIRECTION DE TERRITOIRE SUD :

(Foyer d'Hébergement, Foyer de vie, MAS-FAM, IME, SESSAD-ESAT-SAESAT, Section spécialisée, insertion professionnelle, PILA, PCPE...)

Cette direction est composée de 11 pôles :

- Les ateliers Stéphanois ;
- Les ateliers Bel Air/Molina ;
- Les ateliers Gier ;
- Les ateliers Ondaine ;
- Pôle Habitat Accompagnement Pilat ;
- Pôle Habitat Accompagnement Gier ;
- Pôle Habitat et Accompagnement Gier MAPHA et Jarezio ;
- Pôle Habitat Accompagnement Stéphanois ;
- Pôle Habitat Accompagnement Ondaine ;
- Pôle médico éducatif St Etienne Gier ;
- Pôle médico éducatif Ondaine Forez.

C. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2020

1. COVID-19

La crise sanitaire du COVID-19 a bouleversé les organisations et a modifié les pratiques de travail. Cette année 2020, le service Santé et Coordination des Soins s'est consacré en majeure partie à la maîtrise du risque infectieux, en matière d'appui auprès des établissements, des directions, des équipes mais aussi auprès des usagers. Ce contexte sanitaire a permis de développer un réseau de contacts facilitant un appui auprès des établissements.

Dans un premier temps, le Service Santé et Coordination des Soins a traduit les recommandations gouvernementales en protocoles applicables sur le terrain. Puis il s'est appuyé sur les ressources et les outils existant en matière de risque infectieux. Le CPIAS (Réseau National de Prévention des Infections associées aux Soins) a été un partenaire très aidant durant toute cette année.

- Création de 3 Unités Médicalisées Inter Associatif Covid-19 ;
- Appui auprès d'un établissement externe à l'Adapei de la Loire, pour la mise en œuvre et l'application des protocoles sanitaires au sein de l'établissement (Maison d'accueil Spécialisé) ;
- Alimentation d'un outil qui recense tous les cas positifs (résidents /professionnels) sur l'ensemble des établissements de l'association
- Réalisation du Contact Tracing en lien avec l'ARS, le CPIAS et appui pour la mise en œuvre des recommandations en vigueur (confinement, dépistage) auprès des directions ;
- Sensibilisation auprès des usagers aux gestes barrières ;
- Réassurance auprès des équipes sur les mesures à mettre en œuvre ;
- Veille sanitaire.

2. 1^{ERE} VAGUE PANDEMIQUE/ FERMETURE ETABLISSEMENTS

ESAT :

Ils ont mis en place un accompagnement individualisé pour chaque Travailleurs en Situation de Handicap (TSH) sous différentes formes telles que la visioconférence, le téléphone, les visites à domicile et la mise en place de période de répit en journée. Pour les personnes ayant regagné les foyers, des transferts de personnels ont été réalisés, des ESAT vers les foyers.

Durant ces périodes de fermeture, la rémunération des TSH a été maintenue notamment à travers un soutien budgétaire de nos financeurs.

Secteur enfant et externat adulte :

Il a initié de nouvelles pratiques visant à garantir la continuité d'accompagnement et le lien avec les personnes et leurs familles.

Globalement, il est à noter qu'une grande majorité des salariés a montré beaucoup de professionnalisme en acceptant une grande flexibilité dans les travaux proposés durant cette période.

En effet, cette flexibilité a permis d'assurer dans les meilleures conditions l'accompagnement des personnes mais également de maintenir l'activité de l'UCP et la blanchisserie de l'ESAT Stéphanois par le transfert de personnels inter-établissements.

3. ACTIONS MENEES PAR LE SERVICE SANTE ET COORDINATION DES SOINS

Cette année a été consacrée en majeure partie au soutien des établissements, des directions, des équipes mais aussi des usagers afin de gérer cette crise sanitaire.

Ainsi en collaboration avec la Coordination des Soins, la Direction de Territoire et les Directeurs de pôle se sont attachés à coordonner la mise en œuvre des gestes barrières au sein des établissements, à déployer la mise en œuvre des campagnes de tests, à assurer les relations avec l'ARS, à déployer des moyens humains, à soutenir les équipes, usagers et familles endeuillés ou encore à assurer la mise en place d'une unité COVID-19 au sein du foyer de Joubert.

Une cellule de crise (issue du comité de direction générale) a été créée et s'est réunie une fois par semaine afin d'adapter les décisions prises en ce qui concerne l'accompagnement des personnes accueillies et la maîtrise du risque infectieux. L'Adapei de la Loire a pu suivre de près l'évolution sanitaire et s'est attachée à garantir la sécurité et le bien être des personnes accompagnées et des salariés.

D'autres thématiques ont été travaillées conjointement avec la Coordination des Soins, les directions de pôle et les directions de territoire : le circuit du médicament, le dossier médical partagé, la prévention cancer ainsi que la création d'un bloc santé sur l'intranet de l'Adapei de la Loire avec la mise en ligne de documents validés par la Direction des Soins (conduite à tenir en cas d'urgence, dossier de soin de l'utilisateur...).

Les actions de sensibilisation sur la prévention des cancers et l'accès aux dépistages se sont poursuivies. Les interventions du Réseau Santé Bucco-Dentaire Handicap ont été quelque peu adaptées en raison du contexte sanitaire, 75 soins ont tout de même pu être réalisés au 31/01/2021. D'autres interventions ont été organisées, notamment dans le domaine de la prévention et de la maîtrise des risques infectieux, l'hygiène santé bucco-dentaire en partenariat avec HSB42, les conduites à tenir en cas d'urgence et le Moi(s) sans tabac. Depuis 2016, 1700 professionnels et 1976 personnes en situation de handicap ont été sensibilisés.

4. DOSSIER INFORMATISE DE L'USAGER

Le déploiement MEDSPHERE-OSIRIS s'est poursuivi en 2020. Le DIU a été mis en œuvre sur l'ensemble des sites. Ainsi, chaque personne accueillie dispose d'un dossier individuel. Il est constitué de différents volets qui permettent d'assurer l'accompagnement et le suivi de la personne tout au long de son parcours dans l'association (volet administratif, éducatif, médical, travail...).

Une cinquantaine de régimes ont été saisis par les IDECOs pour tous les établissements sans infirmières.

A la demande des Directeurs Adjointes de Pôle, certains établissements ont bénéficié d'un appui, soit pour soulager les missions des Infirmières Diplômées d'État (IDE), soit pour une démonstration de la procédure. (IME du Gier, IME Campanules et St Cyr les Vignes, FV/FH Dorian, FV/FH Pré du palais, FH Montbrison)

Le service Santé et Coordination des Soins a planifié et organisé une information générale portant sur le Dossier Médical Partagé (DMP) en lien avec la CPAM.

5. PROJET PERSONNALISE INDIVIDUALISE

La mise en place d'un travail collaboratif entre les structures ESAT et foyers d'hébergement fait l'objet d'une phase expérimentale sur l'année 2020. Il s'appuie de la nomenclature SERAFIN. L'objet de ce travail vise à considérer les besoins et attentes de la personne accueillie dans toutes les dimensions de sa vie, tant en hébergement qu'au travail et vise à promouvoir le principe d'autodétermination. Un retour d'expérience est prévu à la mi-2021.

6. PROJET D'ETABLISSEMENT ET SERVICE

Les Projets d'Etablissement étaient valides jusqu'en 2020. Le service Qualité propose une nouvelle trame à l'étude. Des comités de pilotage internes à l'établissement seront prochainement mis en place pour l'aboutissement du nouveau projet.

7. DEMARCHE QUALITE : EVALUATIONS INTERNES EXTERNES

Il n'y a pas eu d'évaluations interne ou externe en 2020, tous les établissements sont à jour. L'ARS et le CD42 ont renouvelé les autorisations de fonctionner pour les établissements ayant ouvert avant le 02/01/2002 et relevant de leur compétence au 03/01/2017. Les actions majeures 2020 conduites par les Directions de pôle et de territoire sous pilotage de la direction qualité sont les suivantes :

- Actualisation des règlements de fonctionnement et livret d'accueil pour tous les établissements ;
- Election des CVS – (documents de référence, procédures sur 2020 réalisation des élections au 1^{er} trimestre 2021) ;
- Projet d'établissements (documents de référence, procédures sur 2020, groupes de travail et rédaction au 1^{er} semestre 2021) ;
- Projet personnalisé (travail amorcé début 2020).

8. COMMISSIONS DE L'ADAPEI DE LA LOIRE

Le Conseil d'Administration de l'Adapei de la Loire dispose d'un ensemble d'instances de concertation et de décisions dans de multiples domaines auquel participent le Directeur de Territoire et certains Directeurs de Pôle ou Adjointes. Ces commissions n'ont pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

En revanche, la Commission du Travail Adapté a travaillé (en présentielle ou visio) sur les thématiques suivantes :

- Plan de formation TSH et suivi DuoDay ;
- Charges de travail en ESAT et action commerciale ;
- Suivi des clients potentiels ;
- Investissements des ESAT ;
- Veille sur informations secteur handicap : nos concurrents, leurs activités, les nouveautés.

9. OPERATION DUODAY

« Le principe du Duoday : une entreprise ou une administration accueille le temps d'une journée, une personne en situation de handicap en duo avec un collaborateur volontaire. Au programme : une participation active aux tâches habituelles du collaborateur et/ou une observation de son travail ».

En raison du contexte sanitaire 37 expériences ont été organisées sur 63 programmées le 19/11/2020 au sein des structures de l'Adapei de la Loire.

II. TERRITOIRE NORD

A. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2020

1. POLE LES ATELIERS ROANNAIS :

Suite à la pandémie, les ateliers Roannais ont fermé du 17 mars au 3 mai 2020. La reprise d'activité s'est faite progressivement. Plusieurs formations adressées aux TSH concernant les gestes barrières et la distanciation sociale ont été réalisées. Malgré la crise sanitaire, plusieurs usagers ont intégré le dispositif CAP INSER avec un projet d'embauche en milieu ordinaire en 2021.

2. POLE LES ATELIERS CENTRE FOREZ :

Les Ateliers Centre Forez ont fermé pendant la 1ère période de confinement et ont mis en place des accompagnements à distance afin de garder le lien avec les usagers et leurs familles. La reprise de l'activité de production a été plus difficile que sur d'autres pôles due à la perte de clients. Il est à noter qu'un projet d'investissement, soutenu par la région, va voir le jour en 2021. Il s'agit d'un nouveau matériel industriel permettant la fabrication de palettes. En parallèle, le projet d'acquisition d'un bâtiment adjacent à celui de l'ESAT de Feurs permettra un fonctionnement dans de meilleures conditions.

3. POLE HABITAT ACCOMPAGNEMENT PLAINE LIGERIEENNE :

M. SURAIN Philippe, Directeur du Pôle depuis 13 ans, voit ses missions évoluer et est nommé sur le Pôle Médico-éducatif Centre Forez en septembre 2020. C'est Mme DUPEND Séverine qui reprend la direction du Pôle Habitat Accompagnement Plaine Ligérienne en décembre 2020.

Concernant le fonctionnement du pôle, dès le mois de mars 2020, la crise sanitaire vient largement impacter les établissements par deux confinements successifs. Un grand nombre de résidents et de professionnels du foyer le Hameau des Landes sont touchés par le virus du COVID-19. Le Pôle s'oblige à repenser ses modes d'accompagnement, de communication et de maintien du lien.

4. POLE MEDICO EDUCATIF ROANNAIS :

Suite à l'annonce de la crise sanitaire, le pôle s'est adapté pour garantir une continuité d'accompagnement pour tous les résidents et enfants. Le secteur d'activité du Pôle médico-Educatif Roannais s'est également élargi avec la création :

- de l'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation Loire Nord (EMAS) ;
- du GEM TSA Loire, situé à St André le Puy, dont Adapei de la Loire est association marraine. La direction du pôle médico-éducatif roannais apporte son expertise RH et comptable aux fondateurs du GEM.

5. DISPOSITIF EMAS

Suite à un appel à projet, l'Adapei de la Loire a été retenue pour l'antenne Nord du dispositif EMAS. Ce dernier a pour but d'apporter un soutien à l'équipe pédagogique d'un établissement scolaire en difficulté sur la situation d'un enfant, afin de proposer une montée en compétence sur les troubles du comportement et sur le diagnostic des troubles en proposant des aménagements. Intervention sur tous types de handicap (troubles moteurs, neuro-développement, hors malentendants et malvoyants). Sont concernés par ce dispositif 250 écoles et établissements scolaires de la maternelle jusqu'au début du lycée.

6. PARTENARIAT GEM (GROUPEMENT D'ENTRAIDE MUTUELLE)

Une convention de partenariat a signé entre l'association REAGIR et l'Adapei de la Loire. Le GEM REAGIR a démarré début décembre 2020 : en réponse à un appel à projet qui concerne les adultes autistes à hauts potentiels, ce dispositif est piloté par 3 personnes autistes. L'Adapei de la Loire apporte son soutien logistique et son expertise au GEM REAGIR elle vient en appui sur le pilotage institutionnel, la partie finance et les RH. Le but de ce dispositif est de favoriser les interactions sociales et d'organiser des activités de groupe, avec un coordinateur à 50% qui se chargera de favoriser cette mise en synergie des initiatives de chaque adhérent et permettra le repérage de certains partenaires qui seraient sensibilisés à l'autisme. Aussi, il sensibilise les acteurs de santé et de l'inclusion sociale, il pourra proposer un pôle ressources directement aux autistes, aux aidants et aux personnes qui s'intéressent à l'autisme.

7. POLE MEDICO EDUCATIF CENTRE FOREZ

En 2020, on relève un changement d'équipe de direction, avec la nomination de M. SURAIN Philippe, Directeur du Pôle, assisté par M. PERREAUT Joanny et Mme CURCIO Françoise, ses Adjoints.

Après réflexions, l'association a décidé d'abandonner le projet de regroupement des IME Centre-Forez sur le site des Campanules afin de trouver un site plus adapté. Un travail est en cours concernant la redéfinition des besoins, l'aspect architectural et la future organisation.

Pendant le premier confinement, l'IME a été fermé. Un accompagnement téléphonique fréquent voir à domicile des enfants et de leur famille a été organisé. Le retour des enfants après le premier confinement s'est fait progressivement et a débuté en externat.

8. POLE HABITAT ACCOMPAGNEMENT ROANNAIS :

La crise sanitaire est venue perturber la vie quotidienne des résidents, modifiant très fortement la pratique d'accompagnement des professionnels et le fonctionnement général de l'établissement. Néanmoins les professionnels de l'établissement se sont rapidement mobilisés pour accompagner les résidents. Tout au long de l'année, la réactualisation des projets d'établissement s'est poursuivie sur l'ensemble du pôle. Les nouveaux outils SERAFIN - PH et GEVA ont été approuvés pour la rédaction des projets personnalisés individualisés et de leur mise en œuvre.

9. POLE HABITAT ACCOMPAGNEMENT CENTRE FOREZ :

En 2020, fin de l'évolution et adaptation de l'offre d'accompagnement du Foyer Pré-du-Palais (transformation de places de FH en SAVS) :

- 41 places de foyers d'hébergement sur Montbrison et Pré-du-Palais à 37 ;
- 22 places de foyer de vie au Pré-du-Palais à 23 ;
- 6 places de SAJ au Pré-du-Palais à 8 ;
- 41 places de SAVS à 45.

Les objectifs sont :

- Adapter l'offre et les services proposés ;
- Favoriser l'inclusion dans des dispositifs de droit commun.

Le Pôle a été impacté par la crise sanitaire comme l'ensemble des structures de l'Association. Il a dû s'organiser et a mis en place des solutions qui ont répondu au mieux à l'accompagnement des personnes, l'encadrement des équipes et le soutien aux familles.

10. POLE MEDICALISE CENTRE FOREZ :

Jusqu'en novembre 2020 le pôle médicalisé Centre-Forez était constitué de la Maison d'Accueil Spécialisée «Habilis » et du Foyer d'Accueil Médicalisé «Les Iris» avec une direction unique. Pour des raisons propres à l'organisation, la MAS Habilis et le FAM des IRIS ont été « séparés » avec la mise en place d'une direction sur chacun des établissements. M. Jérôme MULSANT est directeur sur la MAS Habilis et M. Michel GRANGE est directeur sur FAM Les Iris.

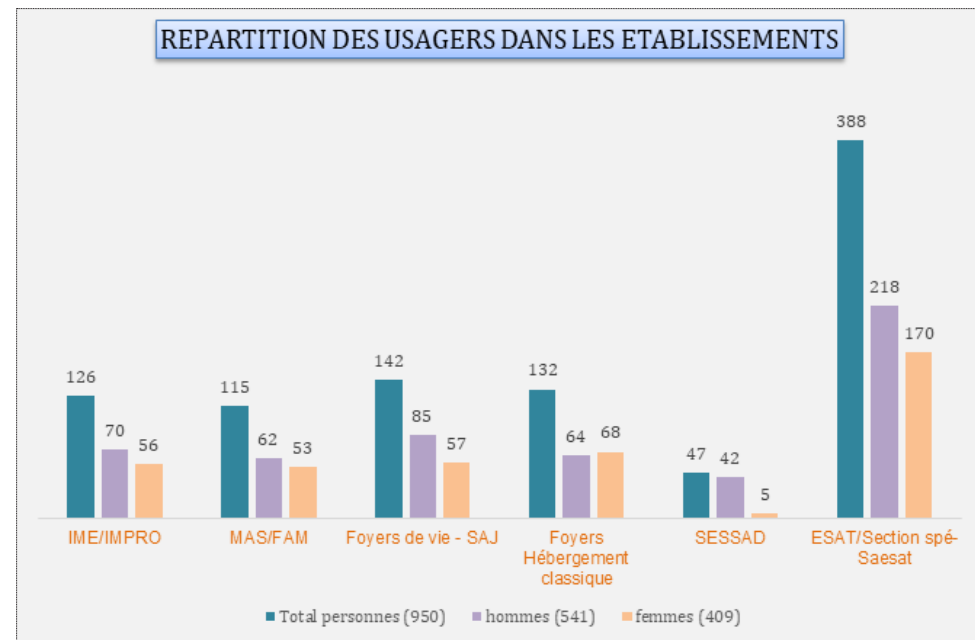
Plus que les autres pôles au regard de la fragilité de la population accompagnées l'année 2020 a été marquée par une activité à caractère exceptionnelle tant la crise sanitaire liée au virus COVID-19 a généré des ajustements constants dans la prise en charge.

B. LES PERSONNES ACCUEILLIES

Le Territoire Nord compte 21 établissements et services regroupés en 8 pôles pour 990 places autorisées par le Conseil Départemental de la Loire et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

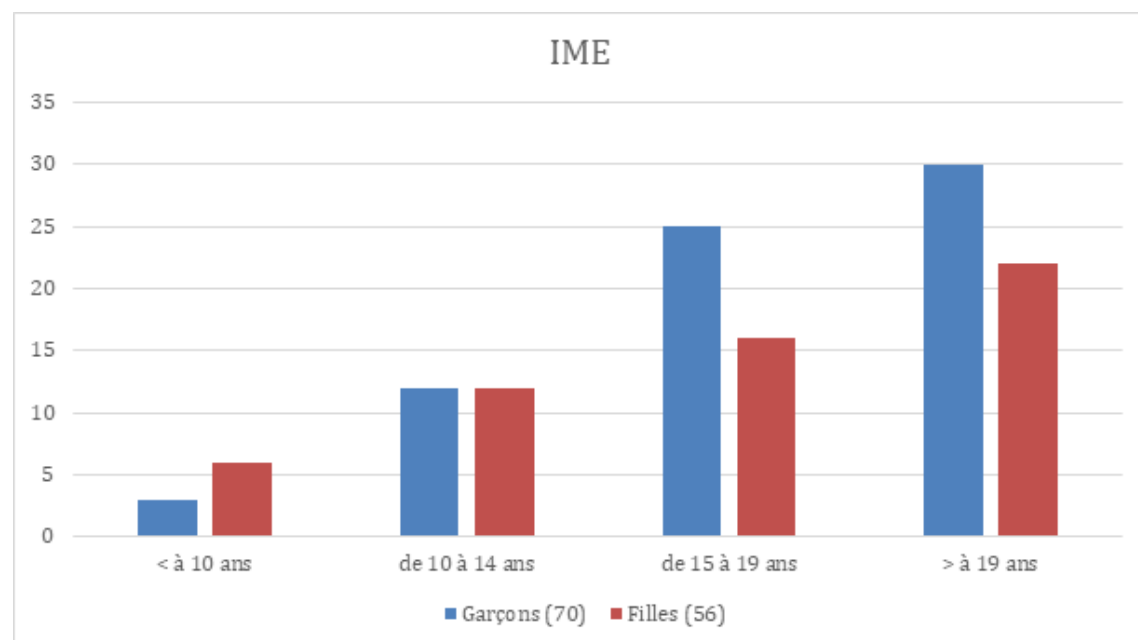
1.REPARTITION DE PLACES OCCUPEES SUR LES ETABLISSEMENTS

Ainsi au 31/12/2020, 950 personnes en situation de handicap sont accueillies dans les établissements relevant du Territoire Nord pour 990 places agréées (remarque : une personne peut être sur deux places).

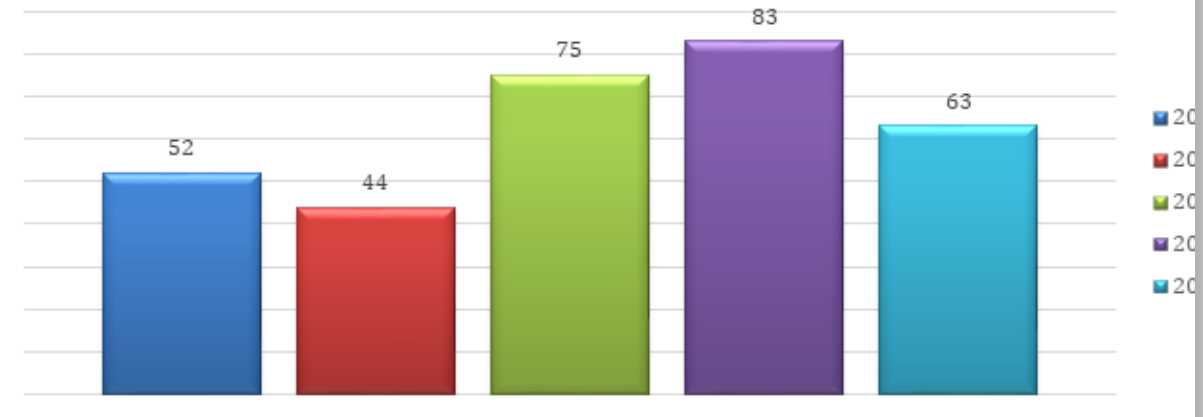


2. PYRAMIDE DES AGES AU 31/12/2020

a. Les IME – 126 enfants : Moyenne d'âge : 18 ans



EVOLUTION NOMBRE DE JEUNES MAINTENUS CRETON



Parmi les orientations :

- 33 jeunes sont orientés en Foyer de vie ;
- 9 jeunes en ESAT/Foyer ;
- 3 jeunes ESAT externe ;
- 8 jeunes en FAM ;
- 10 jeunes en MAS.

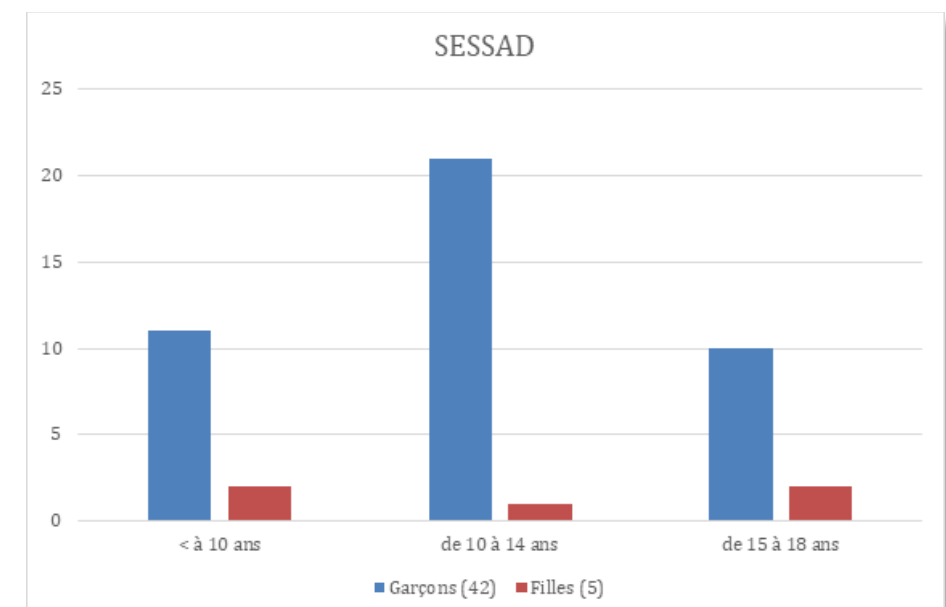
Aussi, sur les 63 jeunes adultes maintenus CRETON, nous notons 35 jeunes externes et 28 internes ou semi internes.

Concernant les sorties vers les établissements du secteur adultes, le nombre de jeunes adultes sortis en 2020 est de :

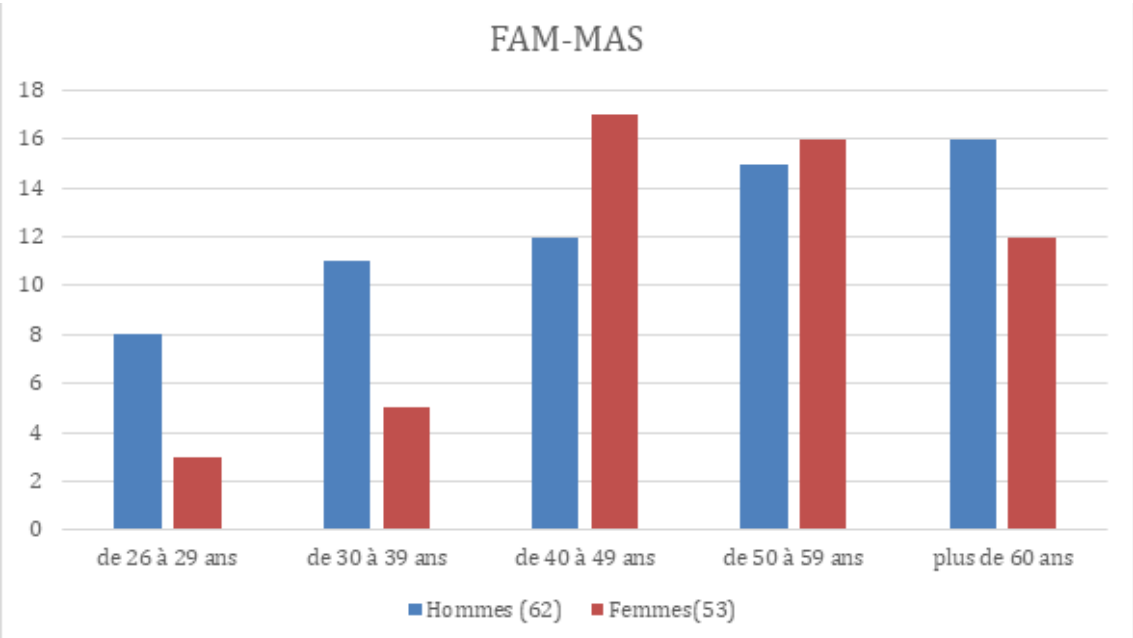
- 2 sur l'IME du Mayollet ;
- 4 sur l'IME du Gier ;
- 3 sur l'IME de St Etienne ;
- 2 sur l'IME Campanules ;
- 6 sur l'IME St Cyr les Vignes.

Il est à noter que l'une des priorités de l'association est la diminution du nombre de CRETON. Ainsi, une procédure a été réalisée permettant un travail plus structuré.

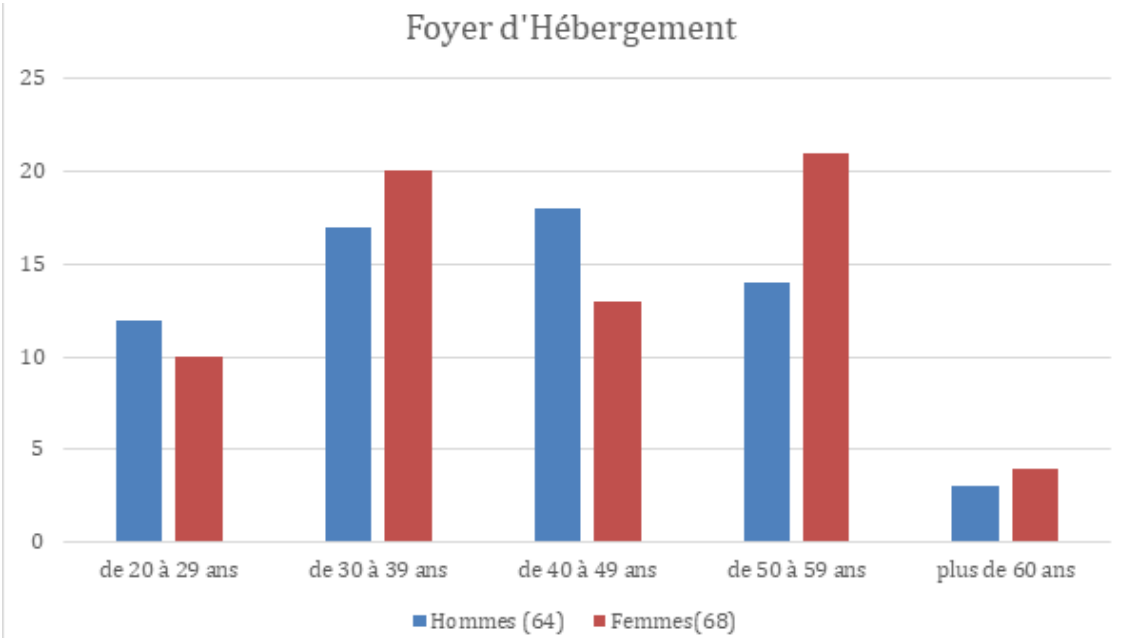
b. Les SESSAD - 47 personnes : Moyenne d'âge : 12 ans



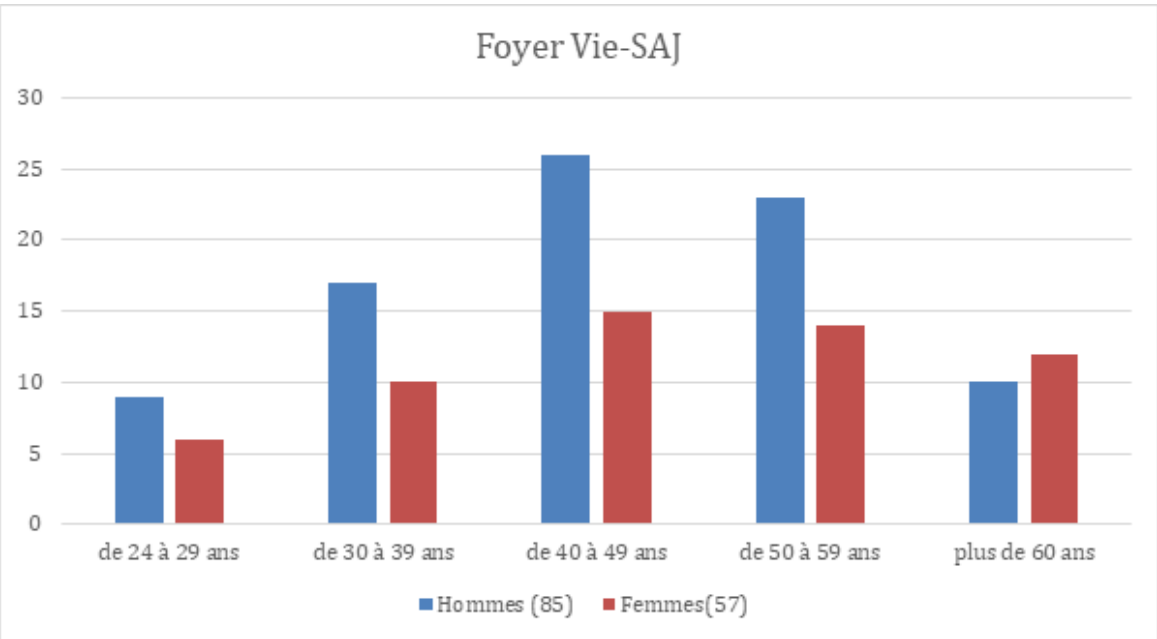
c. Les FAM et MAS – 115 personnes : Moyenne d'âge : 49 ans



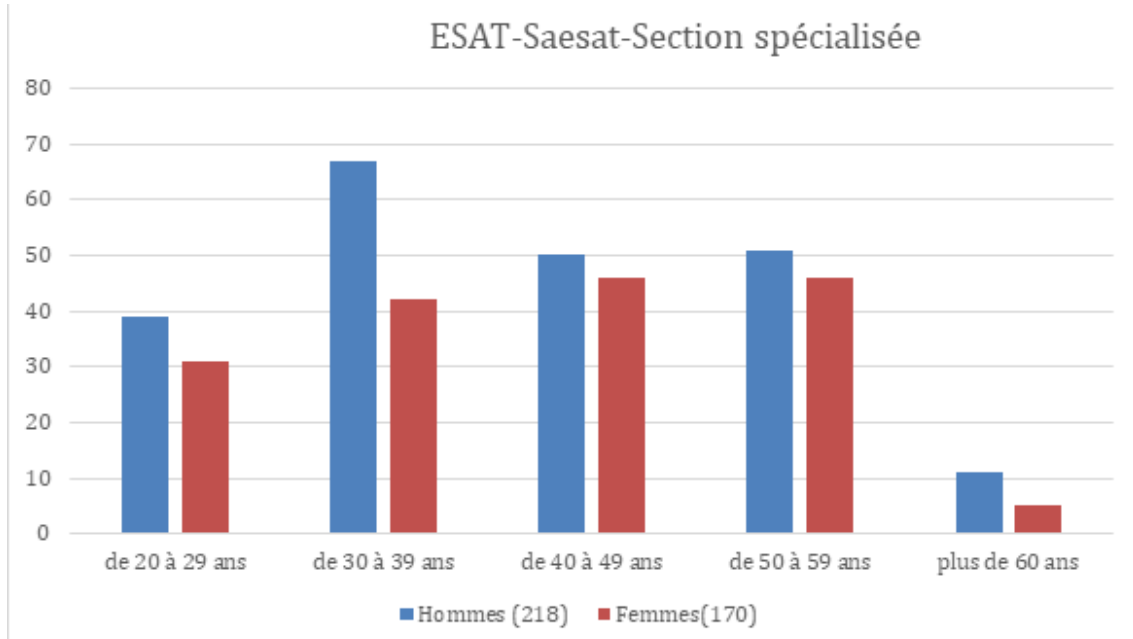
e. Les foyers d'hébergement – 132 personnes : Moyenne d'âge : 42 ans



d. Les foyers de vie et SAJ – 142 personnes : Moyenne d'âge : 47 ans



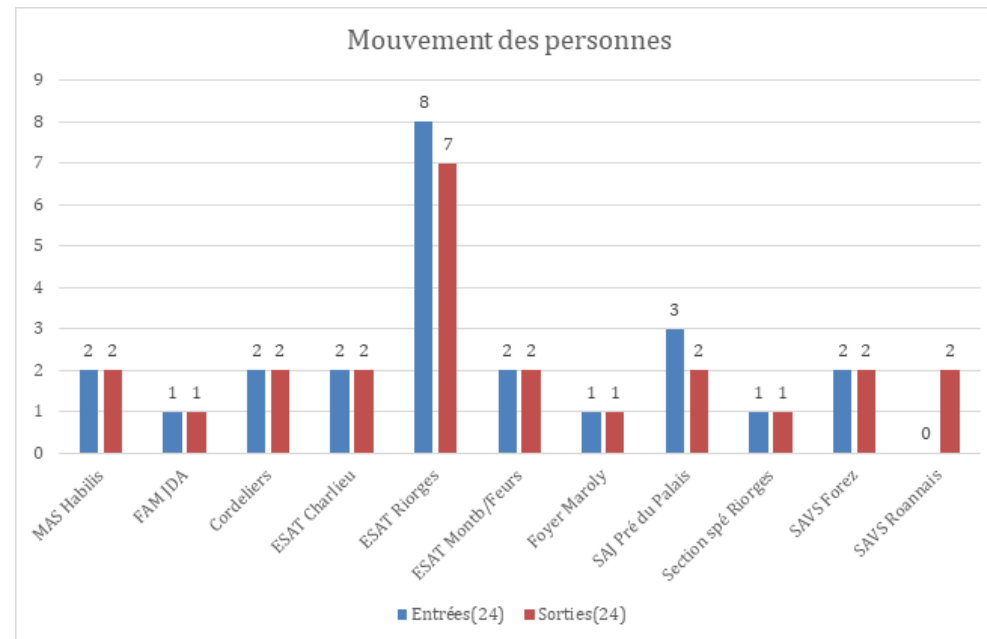
f. Les ESAT-SAESAT-Section spécialisée – 388 personnes : Moyenne d'âge : 41 ans



3. LES MOUVEMENTS INTERNES ET EXTERNES

La Commission d'Admission d'Orientation et de Sortie s'est réunie **8 fois** et a attribué **24 places en 2020**. Ces places ont été pourvues suite, entre autres, à des départs en retraite, des sorties pour des retours au domicile, des changements d'établissement, des réorientations ou des permutations externes ou internes à l'Adapei de la Loire. **En 2020, le Territoire Nord a eu à déplorer 7 décès** (MAS Habilis, SAVS Roannais, ESAT Charlieu, Foyer Les Cordeliers).

Mouvement des personnes :



4. LES STAGES DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2020

70 stagiaires en provenance de diverses structures du département ainsi que des personnes non placées ont été accueillis dans les établissements :

- Sur le pôle habitat accompagnement Centre Forez : 3 stagiaires ;
- Sur le pôle médico éducatif Roannais : 10 stagiaires ;
- Sur le pôle médico éducatif Centre Forez : 11 stagiaires ;
- Sur le pôle ateliers Roannais : 12 stagiaires ;
- Sur le pôle habitat accompagnement Roannais : 8 stagiaires ;
- Sur le pôle habitat accompagnement Plaine Ligérienne : 2 stagiaires ;
- Sur le pôle ateliers Centre Forez : 24 stagiaires.

5. LES SIGNALEMENTS

L'Adapei de la Loire a élaboré un protocole qu'elle met en place dans chacun de ses établissements afin de prévenir au mieux tous risques de maltraitance. Un dispositif de signalement administratif et judiciaire des situations de maltraitance et d'accompagnement des victimes a été aménagé à cet effet.

En 2020, il a été recensé 14 informations préoccupantes à la CDPP (Cellule Départementale De La Protection Des Personnes) et 5 signalements au procureur de la république :

- Sur le Territoire Nord en Information préoccupantes :
 - o IME Saint-Cyr-les-Vignes : 2 ;
 - o IME Campanules : 2 ;
 - o ESAT Charlieu : 1 ;
 - o ESAT Riorges : 1.
- Signalement :
 - o IME Campanules : 1.

Au-delà des cas donnant lieu à un signalement, une « **cellule de vigilance** » est mise en place notamment pour prévenir les situations de maltraitance par la détection et le suivi de comportements évoquant une souffrance inhabituelle.

Tous les établissements de l'Adapei de la Loire utilisent l'outil interne de **recueil des évènements indésirables**. Ces fiches mises à disposition des professionnels permettent de recueillir de manière formalisée les évènements constatés et de poser les bases d'action correctrices et de suivi.

C. LES RESSOURCES HUMAINES

1. PERSONNEL

a. Mouvements des cadres sur le Territoire Nord

9 mouvements de cadres ont ponctué l'année 2020, chronologiquement :

Avril :

- Départ de Jean-Luc GRATALOUP, Directeur de Pôle médico-éducatif Centre Forez ;
- Départ de Dominique CARROT, Directeur Adjoint Pôle médicalisé Centre Forez.

Mai :

- Départ de Solange Bruyas, DPCI Vie Sociale.

Août :

- Arrivée de Fabrice VIALLE, Directeur de Territoire Nord.

Septembre :

- Philippe SURAIN, est nommé Directeur du Pôle Médico éducatif Centre Forez ;
- Arrivée en CDD de Jérôme MULSANT, Directeur Adjoint du Pôle Médicalisé Centre Forez.

Novembre :

- Jérôme MULSANT, est nommé Directeur de la MAS Habilis ;
- Michel GRANGE, est nommé Directeur du FAM Les Iris.

Décembre :

- Séverine DUPEND est nommée Directrice de Pôle Habitat Accompagnement Plaine Ligérienne.

b. Dans le cadre des accords Seniors

23 salariés ont bénéficié d'une visite médicale renforcée (salariés âgés de 55 ans et plus travaillant au minimum à hauteur de 0.40 ETP).

c. Dans le cadre de la GPEC

Sur les **83 personnes** inscrites sur le tableau de mobilité interne de l'Adapei de la Loire, **7 demandes de mutation professionnelle ont reçu une réponse favorable.**

d. Accueil des stagiaires

Les étudiants ou personnes en recherche d'emploi ont sollicité les établissements de l'Adapei de la Loire pour des stages qui vont du stage découverte de quelques jours au stage longue durée dans le cadre d'une formation professionnelle ou scolaire.

En 2020, sur le Territoire Nord, l'Adapei de la Loire a contribué et a mis son expérience au service de 70 stagiaires.

- Sur le pôle habitat accompagnement Centre Forez : 7 stagiaires ;
- Sur le pôle médico éducatif Roannais : 24 stagiaires ;
- Sur le pôle médico éducatif Centre Forez : 5 stagiaires ;
- Sur le pôle ateliers Roannais : 10 stagiaires ;
- Sur le pôle habitat accompagnement Roannais : 7 stagiaires ;
- Sur le pôle habitat accompagnement Plaine Ligérienne : 2 stagiaires ;
- Sur le pôle ateliers Centre Forez : 1 stagiaire ;
- Sur le pôle médicalisé Centre Forez : 14 stagiaires.



2. FORMATION DES PERSONNELS

Les orientations 2020 concernant la formation professionnelle à Adapei de la Loire sont :

a. Accompagnement de l'évolution des pratiques professionnelles

Le travail des professionnels change : son objectif n'est plus de proposer une « prise en charge » dont il détiendrait seul la technicité, mais un « accompagnement » à mener une vie pleine et entière, dans le sentiment d'une réelle appartenance au monde et à l'espace social et relationnel des personnes.

Les logiques de coordination des parcours prennent progressivement le pas sur une prise en charge au long court et induit la collaboration avec de multiples partenaires afin de garantir un parcours fluide et sans rupture.

b. EPRD/SERAFIN, approche des nouveaux modes de tarification

Poursuite du travail entrepris et déploiement.

c. Adaptation aux publics accueillis

La qualité de l'accompagnement repose sur l'adaptation permanente des compétences professionnelles aux besoins des publics accueillis et notamment en ce qui concerne :

- Le vieillissement ;
- Les TND (Troubles du Neuro-Développement) dont l'autisme ;
- Les situations d'urgence et les situations complexes : Il convient, dans ce domaine, de poursuivre la formation des professionnels, à partir d'actions centrées sur le traitement des situations de crise et de violence afin de doter les professionnels d'un savoir-faire adapté à ces situations singulières et d'urgence ;
- Activités physiques.

d. Evolution et adaptation des parcours professionnels

- Conformément aux engagements pris par l'Association, une formation qualifiante pour les cadres de niveau I ou II en fonction des besoins ;
- DIU, parcours de santé ;
- Formations dédiées aux métiers de la restauration et des services hôteliers : Dans une volonté d'accompagner la progression des pratiques professionnelles, développement des compétences avec propositions de formations

diplômantes et certifiantes pour répondre à nos besoins pour une meilleure formation des travailleurs handicapés en techniques culinaires, hygiène prévention sécurité, ... ;

- S'agissant des cadres hiérarchiques, et compte tenu des évolutions des périmètres seront privilégiés des formations ouvrant sur la dimension managériale en articulation avec les notions de clinique éducative.

e. Adaptation aux nouveaux outils SI

Formation déploiement des nouveaux outils et adaptation des métiers.

f. Formations récurrentes

Les programmes collectifs destinés aux nouveaux arrivants, à la prévention de la maltraitance, à la connaissance du handicap, les programmes touchant à la santé et à la sécurité au travail, la sécurité dans le travail adapté, demeurent également, dans la continuité des plans antérieurs, des domaines prioritaires de la formation.

- S'agissant des formations collectives, elles ont concerné 95 salariés

- Accompagnement institutionnel des personnes handicapées vieillissantes : 12 salariés ;
- Médiation par l'eau : 8 salariés ;
- Supervision bienveillance et risque de maltraitance : 15 salariés ;
- Identifier et prendre en charge une situation de maltraitance : 20 salariés ;
- Autisme, de la compréhension à l'intervention : 13 salariés ;
- Mettre en œuvre une offre de service pour les TSH : 7 salariés ;
- Contact à la violence : 20 salariés.

- Pour les formations individuelles, 22 salariés ont suivi les formations suivantes :

- Maitresse de maison-Surveillant de nuit : 7 salariés ;
- Recyclage Habilitation électrique : 3 salariés
- CBMA : 3 salariés ;
- CAFERUIS : 1 salarié ;
- CAFDES : 1 salarié ;
- DU Assistant aux projets parcours de vie : 1 salarié ;
- Contrat professionnalisation AES : 3 salariés
- Contrat professionnalisation Moniteur Educateur : 1 salarié ;
- Contrat d'apprentissage Manager de Proximité dans l'Economie Sociale et Solidaire : 1 salarié.

- Contrat d'apprentissage Educateur spécialisé : 1 salarié ;
- Contrat d'apprentissage AES : 1 salarié.

g. Formation SST

Il s'agit de former les salariés à la sécurité. En effet, cela constitue une obligation légale de l'employeur et fait partie intégrante de la politique de prévention que l'Adapei de la Loire met en œuvre au sein de ses établissements pour les personnes accueillies et pour les salariés.

En 2020, 239 salariés de l'Association ont suivi la formation SST initiale ou recyclage. La formation est dispensée en interne par Monsieur Jacques Antoine ABRANTES.

D. PROJETS ENGAGES ANNEES 2020

1. ARS :

Selon le CPOM Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes – Adapei Loire 2020-2024 :

a. IME Le Mayollet :

L'IME Le Mayollet continue la rénovation et l'extension de ses locaux en 2020. La poursuite du chantier se fera jusqu'à l'été 2021.

b. IME du Centre Forez :

Concernant les IME du Centre Forez, ceux-ci ont vu leur capacité diminuer en 2017 et 2018 passant ainsi de 93 à 80 places réparties comme suit :

- 60 lits et places réservés à des Enfants et Adolescents de 4 à 20 ans des deux sexes présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés ou un retard mental profond ou sévère, dont 12 lits d'internat réservés aux TSA ;
- 20 places d'externat réservées à des Enfants et Adolescents, des deux sexes, de 4 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés ou un retard mental profond ou sévère dont 6 places réservées aux TSA.

Compte-tenu de la situation architecturale des locaux, une dérogation à l'agrément a été accordée pour la période du 16/08/2018 au 31/07/2019, puis du 26/08/2019 au 31/07/2020, puis du 23/08/2020 au 31/07/2021 comme suit : 48 places en internat dont 12 places TSA et 32 places en externat dont 6 places TSA.

En 2020, le projet de l'IME du Centre a été révisé, la partie organigramme du personnel et budgets ont été finalisés. Quant au lieu géographique du regroupement des deux IME, il est à l'étude et en cours de négociation avec le département.

c. Les ateliers Centre Forez :

Rachat d'un bâtiment industriel adjacent au site historique de l'ESAT de Feurs, dans la perspective du développement de l'activité fabrication de palettes. Une nouvelle machine va être financée (co-financement avec aide de la Région en 2021). La partie administrative sera aussi réorganisée.

d. Les ateliers Roannais :

Unification budgétaire des ESAT de Riorges et Le Coteau (149 places) au 01/01/2020. 20% des TSH présentant un handicap psychique continueront à être accueillis en ESAT.

2. CONSEIL DEPARTEMENTAL :

Selon le CPOM du département de la Loire 2018-2021 :

a. Pôle Habitat accompagnement Plaine Ligérienne :

Extension de la partie infirmerie et administrative et réaménagement de la cuisine et lingerie du foyer le Hameau des Landes

b. Pôle Habitat accompagnement Centre Forez :

Conformément aux fiches actions du CPOM depuis 2018 jusqu'à 2020, le pôle a évolué et s'est adapté à l'offre d'accompagnement au foyer Pré-du-Palais, avec une transformation de 10 places FH en 5 places FV pour un agrément de 23 places en FV et 37 places en FH ; création de 2 places FH d'Accueil temporaire ; 3 places en SAJ pour un agrément de 8 places. Création de 10 places SAVS PHV avec un agrément de 45 places en 2020.

E. PERSPECTIVES / PROJECTIONS / REFLEXIONS

1. EXTENSION DE L'ESAT DE RIORGES :

Suite au projet de l'acquisition d'un terrain adjacent au site de l'ESAT de Riorges, il est envisagé la création d'une extension permettant l'évolution de l'organisation de l'ESAT, avec une zone de stockage. En parallèle, il est envisagé une rénovation du bâtiment actuel.

2. PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT A L'INCLUSION :

Sur la commune de Riorges, projet de regroupement de tous les services qui sont en faveur de l'inclusion (PCPE, PILA, CAP INSER, SAVS, EMAS, SESSAD) afin d'apporter « une synergie commune, assurer une continuité d'accompagnement entre le secteur enfant et adulte, partager un retour d'expérience autour d'objectifs communs ».

3. PROJET DE REGROUPEMENT DE L'IME DE ST CYR ET CAMPANULES :

Sur le site des Iris, en cours de négociation avec le Département.

4. PROJET DE DEMENAGEMENT DU FAM LES IRIS :

Lieu à définir en fonction de possibilités.

5. PROJET DEVOLUTION ET D'EXTENSION D'AGREMENT POUR LES DEUX SESSAD :

Avec pour objectif d'accompagner les très jeunes enfants jusqu'à l'accompagnement pré-pro. A noter qu'il serait souhaitable de revoir, dès que possible, les agréments des deux SESSAD afin de pouvoir accompagner dans le Nord du département les enfants au-delà de 16 ans (pour l'instant pas de possibilité d'accompagnement sur cette zone géographique au-delà de cet âge), notamment pour les enfants porteurs de Troubles du Spectre Autistique et dans le Centre Forez d'accompagner les plus jeunes.

6. ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN ESAT (VIEILLISSEMENT/ TSA/HANDICAP PSYCHIQUE...).

Exemples de piste de réflexion/vieillessement :

- Places de FV de transition (type passerelle) sur chaque bassin principal de vie de la

Loire (intégrer à des FH) – à maintenir ou à développer ;

- Travail autour du maillage territorial /SAESAT ;
- Favoriser les temps partiels des TSH vieillissants (dans la limite de 20 % maximum de temps partiel / pôle) ;
- Adaptation des postes de travail (travail avec ergothérapeute/médecine du travail) :
 - Pair Aidance : à développer notamment pour les personnes avec troubles psy ;
 - Travailler sur des dispositifs favorisant l'inclusion des enfants d'IME en ESAT.

7. EVOLUTION DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE NORD :

Par anticipation des départs à la retraite de directeurs, il est envisagé de proposer de regrouper de façon progressive dès octobre 2021 les ESAT et foyers du Roannais, avec la mise en place d'un Responsable Administratif.

En 2022, au terme de l'évolution, l'organisation de ce périmètre fonctionnera avec 5 Directeurs Adjoints de Pôle ou Chef service, 1 Responsable Administratif et 1 Directeur de Pôle.

8. PROJET ASSOCIATIF DE DEVELOPPER DE L'HABITAT POUR DU REPIT OU DU DEPANNAGE EN FAVEUR DES FAMILLES/USAGERS :

En effet, nous constatons de plus en plus de besoins autour du répit pour les personnes handicapées mais également pour les familles en semaine voire le week-end. L'Adapei de la Loire dispose d'appartements qu'elle compte utiliser pour répondre à ce besoin.

9. REFLEXIONS AUTOUR D'UNE EVOLUTION DE LA SECTION SPECIALISEE DE RIORGES :

Afin de la transformer en places de SAESAT et/ou de SAJ/FV.

10. UNIFICATION BUDGETAIRE DES ESAT DE RIORGES ET CHARLIEU (204 PLACES) ET ESAT FEURS ET MONTBRISON (112 PLACES).

11. PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE UNITE D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISEE :

A Montbrison dès 2021.

III. TERRITOIRE SUD

A. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2020

1. SECTEUR TRAVAIL

a. Pôle les ateliers Stéphanois

Ouverture du restaurant de la cuisine centrale à Andrézieux en 2020 :

L'UCP 3S, Unité Centrale de Production Alimentaire autogérée par l'Adapei de la Loire et rattachée à l'ESAT Stéphanois, développe une activité de restauration collective. L'ouverture du restaurant a été effective début 2020 mais malheureusement de courte durée en raison de la crise sanitaire.

Des paniers repas sont proposés à la commande pour les salariés de la zone d'activité (à venir chercher sur place). Cette offre de service permet de maintenir une activité pour les travailleurs et de valoriser leur savoir-faire. La location des salles pour la formation permet également de compléter l'offre de service restauration dans le strict respect des protocoles nationaux relatifs à la gestion des restaurants d'entreprise.

b. Pôle les ateliers Bel Air et Molina

Le projet de création d'une salle blanche dont la réflexion a commencé en 2019 a vu le jour en 2020 sur l'ESAT de Bel Air. Cette salle blanche revêt une importance capitale dans la maîtrise d'un environnement sécuritaire lors de la préparation de produits destinés à la consommation humaine, en l'occurrence le conditionnement de chocolats. Une salle blanche est un espace dont la concentration de particules en suspension de l'air est contrôlée. La qualité de l'air, la température et l'hydrométrie y sont rigoureusement régulées et contrôlées afin d'éviter de contaminer le matériel et les surfaces. De plus, les personnes autorisées à entrer sont formées aux exigences de propreté relatives à cet endroit. Ainsi, la propreté corporelle et le port de vêtements de protection jetables font partie des mesures de base de maîtrise du risque de contamination des aliments préparés. Un groupe de 10 à 12 TSH travaillent dans le cadre de cet atelier. Une aide de la région d'AURA s'élève à 38k euros.

c. Pôle les Ateliers Ondaine

Depuis 2019, le restaurant des Ateliers Ondaine propose une cuisine traditionnelle élaborée à partir de produits frais et locaux. On peut, au choix, déjeuner sur place ou se faire livrer des plateaux-re-

pas. Christophe VIALLETON, le chef de cuisine et moniteur d'atelier, est secondé par 7 travailleurs en situation de handicap. Ensemble, ils font preuve d'une grande capacité d'adaptation : ils se font forts de répondre à des commandes de dernière minute. En lien avec leur projet personnalisé, les travailleurs en situation de handicap développent ainsi des compétences très diverses en réception de marchandise, préparation culinaire froide ou chaude, pâtisserie, emballage...

Au premier semestre 2020, les Ateliers Ondaine ont remporté un appel d'offre et ont été le fournisseur exclusif de plateaux-repas pour Saint-Étienne Métropole et la Ville de Saint-Étienne. Jusqu'au premier confinement, l'équipe de restauration leur préparait et livrait environ 30 plateaux par jour, tout en servant d'autres entreprises et administrations locales. Les Ateliers Ondaine ont notamment restauré l'ensemble des personnes qui tenaient les bureaux de vote, lors des élections municipales 2020, ce qui a représenté 600 plateaux-repas sur 2 week-ends.

d. Pôle les ateliers Gier

L'activité de la brasserie a continué de se développer et propose désormais 3 types de bières : blonde, brune et ambrée. Elle propose également des bières de saison commercialisées en caves, bars, brasseries, grande distribution...

En 2020 l'acquisition de 2 machines de conditionnement semi-automatique permet la signature d'un partenariat avec la société ACTON Groupe Emile Maurin. Investissement de l'ordre de 240k euros. Un dossier d'aide a été déposé auprès de la région AURA.

2. SECTEUR ENFANCE

a. Pôle médico-éducatif St Etienne / Gier

L'IME de Saint Etienne et l'IME du Gier poursuivent le travail entamé autour des projets d'inclusion scolaire en école primaire.

En 2020, 7 jeunes de 11 à 16 ans de l'IME sont allés au collège Aristide Briand à St Etienne 4 demi-journées par semaine, soit 12h de scolarisation par semaine, plus les temps de récréation et de repas, partagés avec les collégiens du milieu ordinaire.

Le pôle continue à ouvrir les IME sur l'extérieur en coordination avec les dispositifs PILA et PCPE / ECLIP'SH.

La PILA :

La Plateforme Inter associative Ligérienne pour l'Autisme débute son activité en 2017. En 2020, la PILA a répondu aux besoins d'écoute, d'information et de conseil des proches aidants des personnes avec autisme. La file active compte 81 nouvelles situations. 34 visites à domicile ont été réalisées sur l'ensemble du département : St Etienne, Roanne, Fraisses, Chandon, Riorges, Mably, St Jean Bonnefonds, Firminy, Boen sur Lignon, Chamalzel, Sail- sous- Couzan. Les aidants sont majoritairement des femmes avec une moyenne d'âge de 45 ans.

En résumé en 2020 :

- 60 projets de répit contractualisés ;
- 34 visites à domicile ;
- 89 RDV sur antenne.

PCPE (Pôle de compétences et prestations externalisées) :

Le PCPE a débuté progressivement en novembre 2017. Les deux postes de direction et un temps de neuropsychologue ont permis de lancer l'activité en 2018. Les modalités d'action débutent avant tout au domicile. Il s'agit de recueillir les besoins des familles, d'évaluer la situation afin de les soutenir pour trouver des solutions et construire un projet pour l'enfant. Les coordinatrices du PCPE ont suivi de nombreuses situations en 2020.

b. Pôle Habitat Accompagnement Gier

Le foyer Jarezio a poursuivi son dynamisme et son ouverture vers l'extérieur, avec les nombreux projets développés avec des partenaires internes et externes à l'association. La dynamique de parcours des résidents reste une priorité ; les passerelles entre les deux établissements du pôle se construisent et deux personnes accueillies régulièrement au Jarezio en répit ont pu intégrer le foyer de vie la MAPHA.

3. SECTEUR HABITAT

a. Pôle habitat et accompagnement Stéphanois

L'année 2020 aura été consacrée à la préparation de l'évolution du pôle en vue de l'ouverture du dispositif JANIN. Ce nouvel établissement prévoit un agrément de 30 places de foyer pour travailleurs d'ESAT, 18 places de foyer de vie et 30 places de SAVS. Ce dispositif sera créé par redéploiement de moyens et de places issus du Pôle habitat et accompagnement de St Etienne et partiellement Pilat. Cela permet d'améliorer le maillage territorial

de l'offre avec la création de places de foyer de vie sur St Etienne et d'apporter une réponse d'habitat adaptée à l'autonomie de chaque résident (foyer traditionnel, appartements intégrés et SAVS). L'objectif est de pouvoir proposer aux personnes un parcours résidentiel, sans rupture, et de favoriser l'inclusion dans l'environnement.

Les travaux ont démarré en 2019 et se sont poursuivis tout au long de l'année 2020. Le déménagement se fera en 2 phases au 1er semestre 2021.

b. Pôle habitat et accompagnement Ondaine

En 2020 le pôle a continué de travailler les axes d'évolution et les perspectives indiqués dans le projet de pôle :

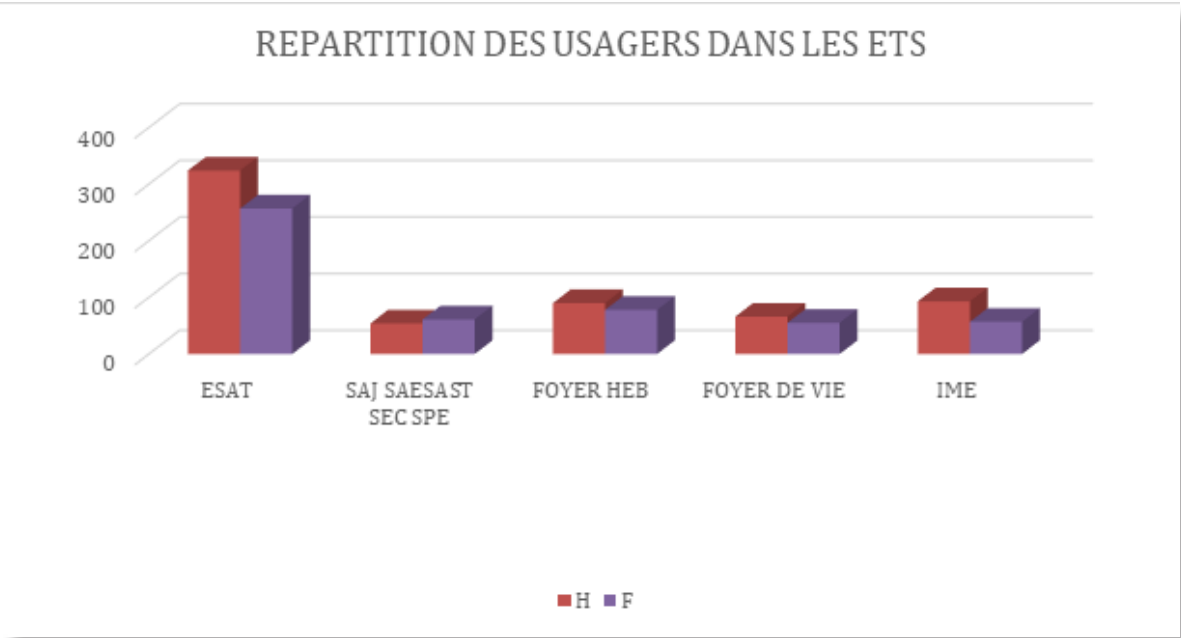
- Foyer de vie : afin de prendre en compte le vieillissement de la population, un travail sur la transformation de douze places de foyer d'hébergement pour travailleurs en places de foyer de vie a été engagé. La mise en place sera effective au 01/03/2021. Ce dispositif aura pour objectif d'accueillir de façon transitoire les retraités d'ESAT afin d'éviter les doubles ruptures d'accompagnement (ESAT, Foyer) et de préparer les sorties ;
- SAVS : travail sur l'extension de 5 places : mise en place au 01/04/2021 ;
- SAJ : travail sur l'évolution de places pour DI en places pour TSA (nécessaire pour la continuité de parcours des jeunes porteurs de TSA accueillis en IME) pour une mise en place en 2021.

B. LES PERSONNES ACCUEILLIES

Le territoire Sud compte 11 pôles pour 1 254 places autorisées par le Conseil Départemental de la Loire et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes. Les évolutions d'agrément ont eu lieu au cours de l'année 2019. Il y a à ce jour :

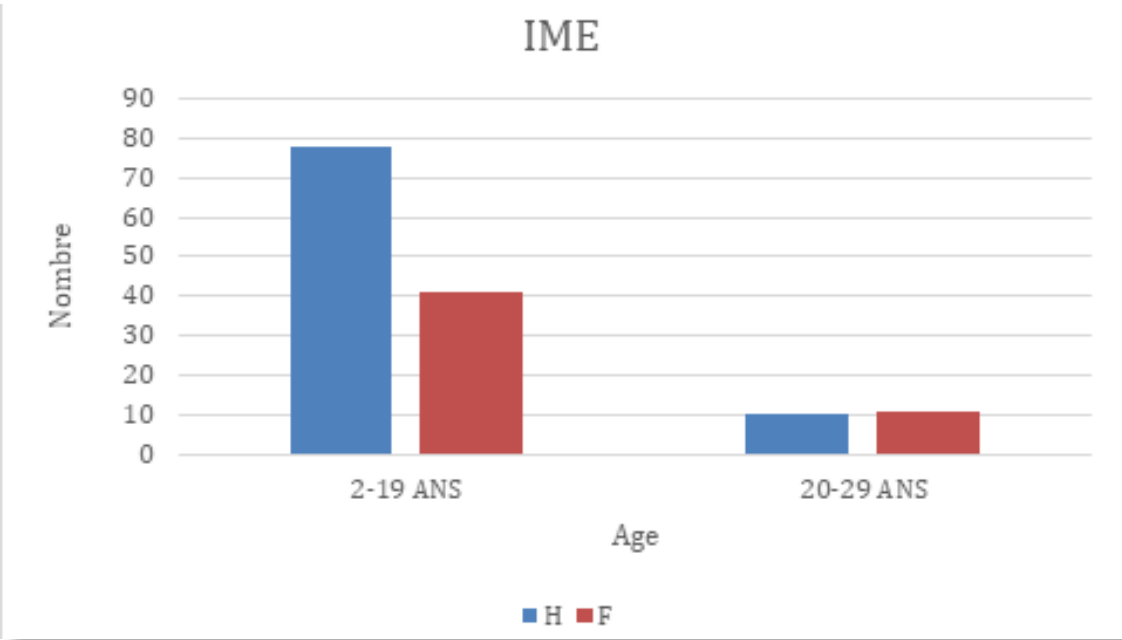
- 581 places ESAT ;
- 18 places MAS ;
- 121 places foyer de Vie ;
- 27 places FAM ;
- 168 places de Foyer d'hébergement ;
- 85 places de SAJ ;
- 30 places de SAESAT ;
- 50 places de SAVS ;
- 24 places d'EA ;
- 150 places d'IME.

1. REPARTITION DES USAGERS DANS LES ETABLISSEMENTS

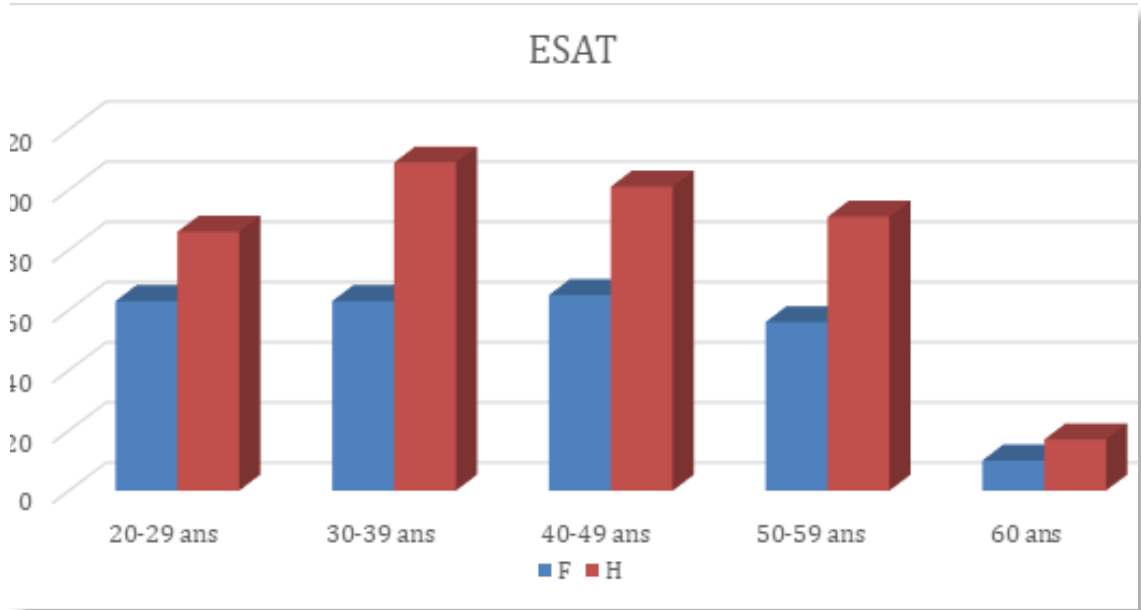


2. PYRAMIDE DES AGES AU 31/12/2020

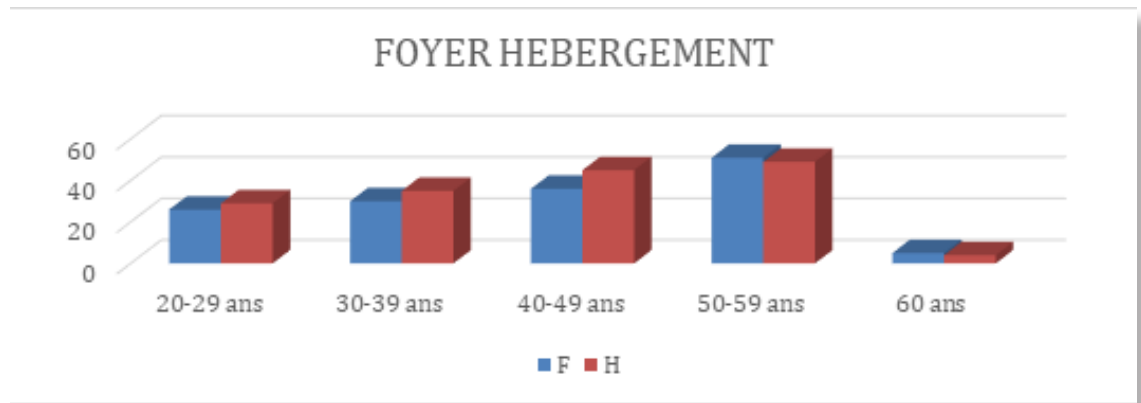
La moyenne d'âge en IME est de 15 ans. Le nombre d'enfants sous amendement CRETON est de 29 pour l'IME St Etienne et du Gier et de 6 pour les Petits Princes.



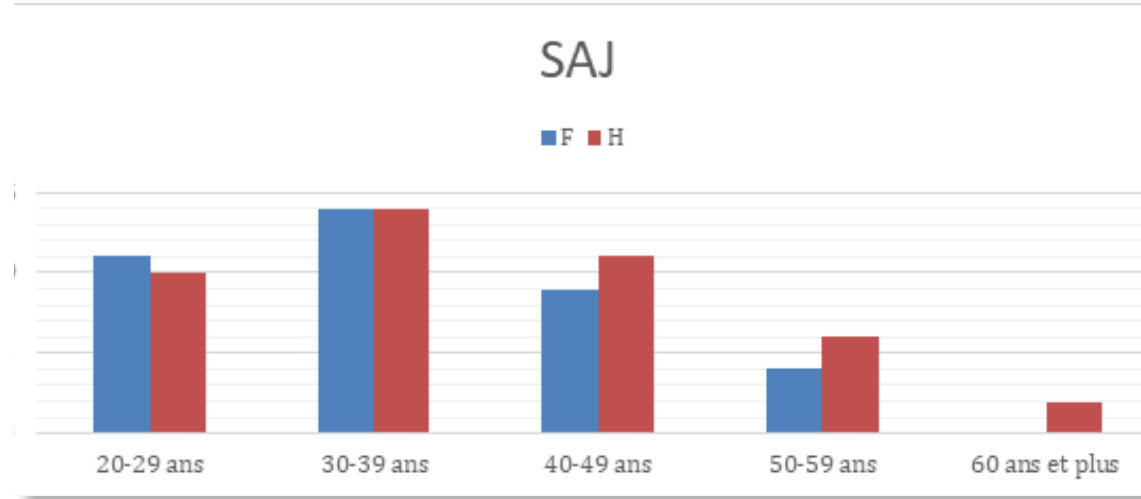
La moyenne d'âge en ESAT est de 40 ans.



La moyenne d'âge en foyer d'hébergement est de 44 ans.



La moyenne d'âge en SAJ est de 38 ans



Le constat du vieillissement de la population a été pris en compte avec l'évolution de l'offre d'hébergement et notamment la création de places de foyer de vie sur chaque bassin géographique en 2021 pour le bassin stéphanois et Ondaine.

3. LES MOUVEMENTS INTERNES ET EXTERNES

La Commission d'Admission d'Orientation et de Sortie (CAOS) s'est réunie 8 fois au cours de l'année 2020. Les places pourvues font suite, entre autres, à des départs en retraite, des sorties pour des retours au domicile ou changements d'établissement, des réorientations, des permutations externes ou internes à l'Adapei de la Loire

En 2020, l'association a déploré 22 décès dont 15 dans le Territoire Sud.

4. MOUVEMENT DES PERSONNES ACCUEILLIES

La crise sanitaire ayant induit des périodes de fermeture des IME et des ESAT pendant le premier confinement a considérablement impacté les taux d'occupation. De plus, nous notons que les places de foyers d'hébergement restent encore difficiles à pourvoir à 100 % au motif notamment que les travailleurs d'ESAT ne souhaitent plus partager un modèle de vie en collectivité. En revanche nous avons des listes d'attentes importantes pour des places en foyer de vie. En ESAT nous avons pourvu des places de sureffectif et en IME nous observons une baisse de jeunes adultes maintenus « CRETON » entre 2019 et 2020, à savoir :

- Au 31/12/2019 : 29 jeunes concernant le Territoire Sud :
 - 3 sur Petits Princes, orientés MAS ;
 - 19 sur IME St Etienne/Gier.
- Au 31/12/2020 : 22 jeunes concernant le Territoire Sud :
 - 4 sur Petits Princes, orientés MAS ;
 - 18 sur IME St Etienne/Gier.

5. IMMERSION IME ESAT

Il existe de nombreux partenariats entre les IME internes ou externes à l'Adapei de la Loire et les ESAT. L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes orientés en milieu protégé, en développant le partenariat avec le secteur adulte handicapé et notamment l'ESAT, afin d'offrir un espace d'immersion professionnelle. 30 jeunes d'IME de l'Adapei de la Loire et 32 jeunes provenant des IME de Taron, Château d'Aix, Chantespoir, la Croisée, les 4 Vents et l'IMPRO de Mornant sont accueillis dans les ESAT du Territoire Sud.

6. FORMATION DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

Chaque année un plan de formation pour les travailleurs en situation de handicap est établi.

La formation en raison de la crise sanitaire a été succincte mais a permis de réaliser quelques sessions.

Les actions éligibles sont :

- Actions de maintien des acquis scolaires ;
- Actions de formation professionnelle (préformation, préparation à la vie professionnelle, adaptation et développement des compétences, prévention, conversion...) ;
- Bilans de compétences ;
- Validation des acquis de l'expérience ;
- Actions permettant d'accéder à l'autonomie et de s'impliquer dans la vie sociale si elles sont en lien avec l'activité professionnelle du travailleur handicapé concerné ou avec son projet professionnel.

49 travailleurs d'ESAT du territoire du Sud ont suivi une formation sur l'année 2020 (formateurs en interne ou organismes extérieurs)

Certains ouvriers d'ESAT ont réalisé des exercices d'évacuation des locaux et ont participé à la commission sécurité de l'établissement dont ils dépendent.

LIBELLE SESSION	ORGANISME DE FORMATION	Nb de session	Nombre de TH
Transpalette électrique	Formatop	1	7
Sécurité sur les chantiers	Adapei Loire	1	12
In Désign Initiation (PAO infographie)	Formasoft	1	3
Permis Piéton	Adapei Loire	1	20
Conduite de pont roulant	ACCEL	1	7

7. INSERTION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

L'un des objectifs prioritaires des ESAT de l'Adapei de la Loire demeure l'insertion professionnelle. Le nombre d'heures de détachement réalisées en 2020 :

	DETACHEMENT IND OU COLLECTIF	
	NBRE DE PERSONNES	NBRE D HEURES
ESAT MOLINA	16	5101
ESAT BEL AIR/SEA	32 TSH 10 individuels 22 collectifs	14 771
SEA BEL AIR	8 TSH	2 702
ESAT ONDAINE	24	2 736
ESAT GIER	12	5 209
ESAT STEPHANOIS	12 Individuels + 4 collectifs	8 000
	TOTAL	38 519

	ACTIVITES EXTERNES (ex EEV, platerie, ménage)	
	NBRE DE PERSONNES	NBRE D HEURES
ESAT MOLINA	EEV 5 MENAGE 3	EEV 1070h MENAGE 378h
ESAT BEL AIR/SEA	16 TSH 7 Espaces Verts 3 Bâtiment 2 Nettoyage des locaux 4 Cuisine	13 992
SEA BEL AIR		
ESAT ONDAINE	12 (EEV)	13 139
ESAT GIER	18	15 149
ESAT STEPHANOIS	40 (5 EV + 8 Entretien des locaux + 26 UCP)	30 000
	TOTAL	73 728

Embauche réalisée en 2020 :

Il y a eu 1 embauche en milieu ordinaire : 1 TSH dans la grande distribution « Leclerc ».

Afin de progresser dans ce domaine, nous avons décidé de mettre en place pour 2020 sur chaque pôle, un chargé d'insertion professionnelle.

Pour cela une formation a été mise en place avec l'intitulé « mettre en œuvre d'une offre de service afin de placer les travailleurs en milieu ordinaire de travail » pour une durée de 140 heures. Cette formation a été suivie par 3 salariés du territoire Sud.

8. LES SIGNALEMENTS

L'Adapei de la Loire a élaboré un protocole qu'elle met en place dans chacun de ses établissements afin de prévenir au mieux tous risques de maltraitance. Un dispositif de signalement administratif et judiciaire des situations de maltraitance et d'accompagnement des victimes a été aménagé à cet effet.

Au-delà des cas donnant lieu à un signalement, une « cellule de vigilance » est mise en place notamment pour prévenir les situations de maltraitance par la détection et le suivi de comportements évoquant une souffrance inhabituelle.

En 2020, il a été organisé :

- 14 informations préoccupantes à la CDPP (Cellule départementale de la protection des personnes) ;
- 5 signalements au procureur de la république.

Tous les établissements du territoire utilisent l'outil interne de recueil des événements indésirables. Ces fiches, mises à disposition des professionnels, permettent de recueillir de manière formalisée les événements constatés et de poser les bases d'action correctrices et de suivi.

9. PARCOURS DES USAGERS

Les réunions de suivi de parcours des usagers par bassin géographique à savoir Roannais, Plaine Forez et St Etienne Gier Ondaine sont maintenues mais en raison de la crise sanitaire nous n'avons pas pu en organiser en 2020.

L'objectif est d'étudier les situations des usagers en difficulté, et de réfléchir à des solutions possibles pour prévenir, éviter des situations présentant un risque de rupture, dans une approche coordonnée et transversale.

Chaque situation présentée a fait l'objet d'une note synthétique qui rappelle le contexte, la problématique, les actions entreprises et les propositions envisagées

C. LES RESSOURCES HUMAINES

1. PERSONNELS

Ci-dessous la répartition par catégorie socio professionnelle du personnel travaillant dans les établissements de l'Adapei Loire au cours de l'année 2020, soit 937 ETP au total .

2. MOUVEMENTS DES CADRES DE DIRECTION

- Direction de Territoire : recrutement de Mme Sandrine LAPORTE pour le Territoire Sud à compter du 27/08/2020.
- Pôle Ateliers Stéphanois : remplacement de Damien FAVARD en arrêt maladie par un directeur de transition : M. Fabrice GABIN (décembre 2020-mars 2021).

3. PEC

Sur les 83 personnes inscrites sur le tableau de mobilité interne, 7 demandes de mutation professionnelle ont reçu une réponse favorable dont 4 dans le Territoire Sud.

4. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

120 stagiaires ont été accueillis dans les pôles du Territoire Sud répartis comme suit :

- Pôle Les ateliers Stéphanois : 5 ;
- Pôle Les ateliers Bel Air/Molina : 4 ;
- Pôle Les ateliers Gier : 4 ;
- Pôle Les ateliers Ondaine : 7 ;
- Pôle Habitat Accompagnement Pilat : 5 ;
- Pôle Habitat Accompagnement Gier Foyer Orpaille et l'Horme : 7 ;
- Pôle Habitat et Accompagnement Gier MAPHA et Jarezio : 14 ;
- Pôle Habitat Accompagnement Stéphanois : 7 ;
- Pôle Habitat Accompagnement Ondaine : 8 ;
- Pôle médico éducatif St Etienne Gier : 19 ;
- Pôle médico éducatif Ondaine Forez : 40.

5. FORMATION DES PERSONNELS

Les orientations pour la formation pour l'année 2020 ont été :

a. Adaptation aux nouveaux logiciels (paie et comptabilité)

b. Adaptation aux publics accueillis, vieillissement, autisme, situations d'urgence et complexes

c. Évolution et adaptation des parcours professionnels :

- Formation qualifiante pour les cadres de niveau I ou II ;
- Formation des moniteurs d'ateliers ;
- Formation des surveillants de nuit ou maîtresse de maison.

d. La formation des cadres :

- 2019-2020 : réussite au CAFERUIS pour la Directrice Adjointe du Pôle Habitat et accompagnement Gier : Mme THIVEL ;
- 2019-2021 : en cours DIU Thérapie Cognitive Comportementaliste Université Jean Monnet : Mme ROYER.

e. La formation individuelle des salariés :

- Les formations suivies en 2020 sont : Maîtrise de Maison, Surveillant de nuit, Recyclages Habilitation électrique, Recyclages BS BE, Informatique, Travailler hors les Murs ;
- 2019-2021 : en cours DU parcours TSA Université Claude Bernard : Mme MARTINON.

f. La formation collective des salariés

Les formations suivies en 2020 sont : Connaissance du handicap, identifier et prendre en charge une situation de maltraitance, contact à la violence, l'approche Snoezelen, la vie intime affective et la sexualité des PSH.

g. Formation Sécurité

Il s'agit de former les salariés à la sécurité. En effet, cela constitue une obligation légale de l'employeur et fait partie intégrante de la politique de prévention que l'Adapei de la Loire met en œuvre au sein de ses établissements pour les personnes accueillies et pour les salariés.

La formation est dispensée en interne par Monsieur Jacques Antoine ABRANTES, salarié de l'Adapei de la Loire et formateur qualifié SSIAP 1&2 (Agent de Service Sécurité et Assistance à Personne).



D. DYNAMIQUE TERRITOIRE

1. REUNIONS DE COORDINATION

TYPE DE REUNIONS	NOMBRE ET / OU FREQUENCE	OBJET
Territoire (Directeur de Territoire avec DP)	1/ mois	Restitution des décisions du Conseil de Direction, suivi des projets du DPCI et de l'Association, traitement des sujets spécifiques, temps d'échange, de réflexion (préparation CPOM, échange sur les accompagnements...), restitution des différentes commissions...
Suivi des personnes accueillies (DT avec DAP et service social)	2/semestre 1 par bassin de vie géographique	Suivi des parcours de vie des personnes accueillies, identification des points à travailler, décision des réorientations à faire.....
Commission d'admission d'orientation et de sortie (Président, DT, Administrateurs, service social, DP et/ou DAP)	8 sur l'année	Prise en compte des différentes situations des usagers en fonction des places disponibles
Echange avec les AS (Territoire avec service social)	Régulier / en fonction des CAOS	Mise à jour des listes d'attente et des dossiers de candidature
EPP	1/an	EPP des DP par le Directeur de Territoire

2. COMMISSIONS DE L'ADAPEI DE LA LOIRE

Le conseil d'administration de l'Adapei de la Loire dispose d'un ensemble d'instances de concertation et de décisions dans de multiples domaines auxquels participent le Directeur de Territoire et certains directeurs de pôle ou adjoints :

- Commission du Travail Adapté ;
- Commission Habitat, vie sociale et vieillissement ;
- Commission Patrimoine Travaux sécurité ;
- Commission de suivi du projet Associatif ;
- Commission Enfance et scolarisation ;
- Commission communication ;
- Commission autisme ;
- Commission informatique et systèmes d'information ;

- Commission droits et devoirs de l'usager ;
- Commission santé ;
- Commission mécénat.

Ces commissions n'ont pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire. En revanche, la Commission du Travail Adapté a travaillé sur des thématiques telles que : le plan de formation TSH et suivi Duo-Day, les charges de travail, le suivi des clients, les investissements en ESAT et la veille sur informations du secteur handicap.

E. FINANCES : INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX 2020

Les investissements réalisés sur l'ensemble des pôles sont principalement liés à l'amélioration des conditions de travail, à la sécurité mais aussi au bien être des personnes accueillies. Des demandes de fiches travaux sont effectuées par les

établissements afin d'être validées par la commission travaux (amélioration des conditions de travaux et mise en conformité notamment les locaux de cuisine). L'ensemble de ces investissements sont repris de manière détaillée dans les rapports d'activités des pôles.

F. TAUX OCCUPATION SUIVI ACTIVITE

Les taux d'occupation ont été impactés par la crise sanitaire et notamment par la fermeture des IME, ESAT et SAJ pendant le 1^{er} et 2^{ème} confinement de 2020 et le retour en famille pour certaines personnes accueillies en Foyer d'hébergement.

En revanche le taux d'occupation des foyers de vie a pu être maintenu (maintien des accueils) et est même en augmentation pour le foyer de vie de l'Horme / l'Orpaille en anticipant aux mieux les nouvelles admissions (travail des listes d'attentes et places pourvues plus rapidement en raison des CAOS organisées tous les mois).

G. EVOLUTIONS EN LIEN AVEC LES CPOM

1. LES PROJETS LIES AU CPOM ARS 2020-2024

L'ARS prévoit une évolution des prestations d'accompagnement avec :

- L'accueil de personnes souffrant d'handicap psychique (20 % des places d'ESAT) ;
- L'organisation d'un accompagnement de transition en ESAT (SEA 10 personnes à Bel Air et prévision SEA 10 personnes au Stéphanois) ;
- L'adaptation de l'accompagnement des personnes vieillissantes en ESAT avec la création de place FO (type passerelle) dans chaque bassin géographique et favoriser les temps partiels (dans la limite de 20 % maximum de temps partiel / pôle) ;
- Fluidité des parcours en favorisant l'inclusion scolaire (EU externalisée) et / ou l'inclusion professionnelle en favorisant en ESAT les sorties en milieu ordinaire ;
- Favoriser l'inclusion sociale grâce aux dispositifs et plateformes innovantes et la mise en place d'actions d'aide aux aidants (PILA, PCPE) ;
- L'accent sera mis sur la montée en charge du Pôle de Compétences de Prestations Externalisées (PCPE ECLIP'SH) en partenariat

- avec l'ADPEP42 ;
- L'accueil de 5 adultes TSA en MAS ;
- Agrément unique pour le pôle ESAT Bel Air Molina au 01/01/2021.

2. LES PROJETS LIES AU CPOM DEPARTEMENT 2018-2021

Le Département prévoit une évolution des prestations d'accompagnement avec :

- Adaptation de l'offre à la demande en tenant compte du vieillissement de la population, (création de places de foyer de vie et un dispositif passerelle (transitoire) sur chaque bassin géographique notamment sur l'Ondaine et Stéphanois ;
- L'accueil de personnes souffrant de handicap psychique en SAJ avec évolution de places de DI en TSA (sur SAJ Paradou et Lamberton) afin d'assurer la continuité d'accompagnement entre le secteur enfant et adulte et proposer un accompagnement adapté aux nouvelles populations ;
- Augmentation des capacités SAVS Ondaine de 5 à 10 places (rendre accessible les dispositifs de droit commun (inclusion par le logement) et favoriser les choix de vie autonome ;
- Diversification de l'offre de l'habitat avec la création de places de SAVS sur chaque bassin géographique.

a. Zoom sur le dispositif Janin situé sur St Etienne: Comme indiqué plus haut, le nouvel établissement de Janin prévoit un agrément de :

- 30 places de foyer pour travailleurs d'ESAT ;
- 18 places de foyer de vie (redéploiement de Joubert Fayards) ;
- 30 places de SAVS.

L'établissement va regrouper : Des usagers qui résident actuellement au Foyer Occupationnel de Joubert à Marlhes :

Il accueille des personnes adultes porteuses de déficiences intellectuelles moyennes à sévères dont la déficience et les troubles de comportement associés ne permettent pas ou plus de travailler en ESAT. La majorité des résidents souhaitent vivre leur vie de façon indépendante tout en gardant des liens privilégiés avec leur famille. La moyenne d'âge est de 51 ans et plusieurs personnes ont des symptômes liés au vieillissement.

Certaines d'entre elles nécessitent un accompagnement psychique et parfois des soins physiques. L'accompagnement proposé vise à assurer les besoins de la vie courante, tout en développant parallèlement un accompagnement éducatif et thérapeutique à même de rendre les personnes déficientes intellectuelles le plus possible « actrices de leur vie », sur la base d'activités en journée.

Des usagers qui résident actuellement au Foyer Logement Pierre Curie à St Etienne :

Il accueille des personnes adultes porteuses de déficiences intellectuelles légères à moyennes et pour certaines affectées de troubles psychiques, dont l'autonomie est suffisante pour vivre actuellement dans un établissement composé d'appartements, disséminés dans deux immeubles HLM, proche du centre-ville. Les résidents y vivent en colocation à 2 ou 3. Leur moyenne d'âge est de 45 ans. Certains vivent en couple. Ils sont autonomes en termes de sortie en ville et bénéficient de tout ce que propose la cité : soins, loisirs, sorties, achats. Initialement, les résidents étaient tous des travailleurs d'ESAT. Certains d'entre eux sont retraités (environ 15%). Ceux-ci ont cependant conservé l'autonomie leur permettant de bénéficier de ce que propose la ville. Un accompagnement éducatif est organisé pour être présent en permanence. L'objectif est de mettre en œuvre tous les apprentissages nécessaires pour permettre aux résidents d'évoluer vers une moins grande dépendance, et de favoriser l'insertion en milieu « ordinaire » grâce à l'intrication de leurs logements banalisés dans ceux d'un immeuble de type HLM. La finalité est d'accompagner dans les meilleures conditions le résident vers une plus grande autonomie, visant à permettre, à terme et à chaque fois que cela sera possible, une orientation en direction du Service d'Accompagnement.

Des usagers qui résident actuellement au Foyer Logement du Treyve à St Etienne :

Les résidents, les modalités d'accueil et l'accompagnement sont proches de ceux du foyer Pierre Curie. L'établissement est également composé d'appartements dans lesquels les résidents vivent en colocation, à la différence que tous les appartements sont regroupés dans un même bâtiment. Dans ce sens, même si les résidents ont l'autonomie pour sortir seuls en ville, la proximité éducative est un peu plus importante. Les résidents sont en majorité des travailleurs en ESAT, même si comme au foyer Pierre Curie, des retraités (environ 15%) peuvent être présents en journée.

Des usagers qui vont vivre de façon autonome en Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) :

Ces personnes habiteront en appartements de droits communs. Elles ne bénéficieront pas d'accompagnement éducatif permanent, mais d'un étayage plus ou moins distancié en fonction des besoins de chacun. Dix usagers vivront dans des appartements situés en dehors de l'établissement « Treyve Janin », mais dans le même immeuble de façon à ce qu'une certaine proximité rassurante puisse exister (SAVS de proximité). Sur le même principe, quinze personnes vivront en appartements disséminés sur la ville. Les deux tiers de ces usagers travaillent (SAVS traditionnel).

b. Le dispositif Passerelle sur l'Ondaine
Le foyer des Ondines passe de 41 places de FH à 29 places de FH et 12 places de Foyer de vie.

c. Les places TSA en SAJ
Evolution de 6 places DI en TSA à la SAJ Lamber-ton et la SAJ Paradou.

H. PERSPECTIVES / PROJECTIONS / REFLEXIONS

- **Faire évoluer du projet de la MAS des tulipiers** avec l'accueil de 5 places MAS à domicile pour TSA ;
- **Favoriser les temps partiels des TSH vieillissants** (dans la limite de 20 % maximum de temps partiel / pôle) ;
- **Adaptation des postes de travail** (travail avec ergothérapeute/médecine du travail) :
 - Pair Aidance : à développer notamment pour les personnes avec troubles psy,
 - Travailler sur des dispositifs favorisant l'inclusion des enfants d'IME en ESAT ;
- **Faire évoluer des périmètres des pôles** notamment sur l'Ondaine avec le regroupement des ESAT et Foyer ;
- **Développer des solutions de répit pour les aidant familiaux et professionnels via la PILA** : en weekend ou en semaine, l'idée est d'exploiter les appartements que l'association a acheté (Jarezio, Fayards, Villa Iris) ;
- **Travailler l'accompagnement spécifique** pour les personnes atteintes d'un handicap psychique et de Troubles du Spectre Autistique.

09.
Instances de
Gouvernance



Liste des membres du Conseil d'Administration au 18 janvier 2020

Membres du bureau exécutif :

BONNEVIALLE Marc.....	Président
TURNEL Annabel.....	Vice-Présidente chargée de la vie associative
CAUVIN Isabelle	Vice-Présidente chargée de la gestion
JORDECZKI Patrice.....	Trésorier
LA VALLE Noël.....	Secrétaire

Administrateurs(trices) :

BERNARD Marie-Thérèse
BOUTEILLE Colette
COMETTI Yves
CORNILLON Pierre
CREPET Marc
DANTON Monique
GIRAUDON Marie-Thérèse
GRAND Robert
GUINGAND Pierre
LE FRIANT DE POURQUERY Philippe
REPETTO Paul
ROBERT Antoine
TARDY Michel
VERMOREL Josiane

Liste des responsables de secteurs

BOUTEILLE Colette	SECTEUR VALLEE DU GIER
DANTON Monique.....	SECTEUR ROANNE - CHARLIEU
GIRAUDON Marie-Thérèse.....	SECTEUR FOREZ-MONTBRISON
REPETTO Paul.....	SECTEUR SAINT-ETIENNE
BERARD CORINNE.....	SECTEUR ONDAINE

10.

Rapport d'orientation



Vie Associative

L'année 2020 a été une année très difficile pour tous et en particulier pour notre action associative. La très grande majorité des manifestations de nos secteurs a dû être annulée de même que les activités de loisirs.

Certains secteurs ont innové en créant de nouvelles manifestations pour assurer leur financement, un groupe loisirs a continué de proposer des activités en visio en offrant aux personnes handicapées un catalogue hebdomadaire d'activités.

Nous remercions vivement tous ceux qui se sont impliqués pour rendre cette année moins difficile à nos « jeunes ».

L'an dernier, nous nous étions fixés 3 axes de travail. Nous avons beaucoup progressé, mais nous devons cependant continuer notre action car il reste encore beaucoup à faire.

Mobiliser et motiver nos familles, l'Adapei de la Loire est une association familiale.

Nous avons atteint notre objectif de compléter et renforcer notre conseil d'administration puisque à l'issue de cette assemblée générale il devrait être au complet avec 24 membres, conformément à nos statuts. En effet, 5 nouveaux membres doivent nous rejoindre cette année, amenant de la compétence et des idées nouvelles à notre réflexion.

Merci aux administrateurs qui ont œuvré pour que nous ayons ces candidatures. Même, si cette année 2021 nous avons enregistré un certain nombre de nouvelles adhésions, nous devons continuer d'aller au-devant des nouvelles familles.

Des réunions de parents vont être organisées dans nos établissements auxquelles des membres de la vie associative, notamment des secteurs, participeront pour présenter l'Adapei de la Loire. Nous devons aussi imaginer de nouvelles actions pour rendre notre association attractive : c'est le rôle du CVA (Comité de la Vie Associative).

Nous devons faire comprendre à nos familles que l'Adapei de la Loire est une association de parents et d'amis et qu'elle doit le rester. Rien ne pourra se faire sans elles.

Soutenir et rénover nos secteurs.

Nous avons bien avancé sur la rénovation de nos secteurs.

Les travaux sont terminés pour le secteur de l'Ondaine.

Nous avons acquis un pas de porte dans le Centre de Saint-Etienne pour le secteur, les travaux sont en cours et le déménagement devrait avoir lieu ce mois-ci. (Juin)

Le secteur de Forez-Montbrison vient de déménager dans le centre de Montbrison dans de nouveaux locaux mis à disposition et rénovés par la ville.

Des travaux ont été réalisés par la ville de Saint-Chamond qui héberge le secteur du Gier. Nous avons prolongé le bail du secteur de Roanne-Charlieu mais pour combien de temps ? nous sommes à la recherche de nouveaux locaux.

Tous ces travaux ont été financés grâce à un legs. Nous pouvons maintenant accueillir nos familles dans des locaux attrayants et modernes qui donnent envie d'y rentrer et d'y rester.

Mais, pour accueillir les familles nous devons être aussi plus disponibles et plus présents.

Il va falloir aussi être inventif pour dynamiser notre accueil et pour donner envie aux familles de venir au secteur. C'est une réflexion qui devra être menée au sein du CVA. Réflexion qui devra aussi se prolonger sur notre communication. Nous avons à l'améliorer et à l'augmenter. Pour faire venir de nouvelle famille, nous devons faire connaître nos actions associatives et améliorer notre image de marque. Si les secteurs restent le lieu privilégié pour l'accueil des familles, la communication, dans notre société actuelle d'immédiateté et de digitalisation, est le moyen primordial pour les attirer.

Ne pas oublier que si une famille vient au secteur et trouve porte close, elle ne reviendra pas.

Mener à son terme le projet de la « Ferme de Chalain »

Ce projet continue à beaucoup nous mobiliser. Nous avons tous à cœur de la mener à son terme. Beaucoup de familles ont participé à son financement en étant bénévoles de l'opération brioches.

Nous avons consulté plusieurs cabinets conseil afin d'en trouver un en mesure de nous accompagner dans la réalisation du cahier des charges.

Finalement, une autre perspective se projette à l'horizon dans un lieu beaucoup plus attractif et surtout avec plus de proximité pour développer différentes activités et avec plus de commodités. Nous sommes en cours de recrutement d'un chargé de mission vie associative qui consacrera une partie de son temps sur le développement de ce projet, et une partie de son temps à accompagner l'action associative départementale et les secteurs, ainsi que le développement d'une activité de répit sur ce site.

Nous sommes dans l'attente d'une réponse foncière qui nous permettra dès qu'elle arrivera, et si celle-ci est positive, de démarrer rapidement les travaux.

Nous avons aussi d'autres chantiers à réaliser :

Réactualisation de notre projet associatif

Notre projet associatif « Ecouter et Agir » 2015-2020 est arrivée à son terme. Compte-tenu de la situation sanitaire, le Conseil d'Administration de l'Adapei de la Loire a décidé de le prolonger d'une année.

Une première réunion de travail a été convoquée le 4 Novembre 2020, mais encore une fois les contraintes sanitaires nous ont obligés à la reporter.

Comme il n'est pas envisageable pour nous de réactualiser notre projet associatif en visioconférence, sans rencontrer les personnes, nous espérons pouvoir démarrer notre réflexion au cours du dernier trimestre 2021.

Modifications de nos statuts

Les statuts-types des associations reconnues d'utilité publique ayant évolués, nous devons mettre nos statuts en conformités. Ce travail se fera après la réactualisation de notre projet associatif.

Un grand merci aux parents, amis, bénévoles et professionnels qui se sont beaucoup impliqués auprès de nos « jeunes » tout au long de cette période difficile.

Nous souhaitons à tous et toutes une année 2021 meilleure et plus sereine que 2020, et que celle-ci puisse voir disparaître la COVID-19 de notre quotidien.

Bon courage à tous et à toutes.

Direction Générale

Que dire de 2020 si ce n'est qu'elle a été une année sidérante, extraordinaire et inattendue. Covid Covid, nous n'avons eu que ce mot à la bouche. Vivement le sevrage !

Ainsi, nous avons démarré l'année dans la perspective de travailler à l'évolution de l'organisation afin de mieux répondre aux besoins des usagers et de leurs familles et nous avons passé la majeure partie de l'année à gérer les conséquences de la crise sanitaire.

Une organisation de gestion de crise ad-hoc nous a permis de mieux identifier les interlocuteurs en fonction des thématiques. Sous la supervision du directeur général, différentes compétences ont été renforcées :

- Technique/Logistique ;
- Informatique ;
- Allocation des moyens et accompagnement ;
- Santé/sécurité au travail ;
- Gestion de l'information ;
- Soins ;
- Continuité économique.

Par cette organisation, l'objectif a été que chacun puisse se recentrer sur les essentiels de sa fonction, simplifier et fluidifier la communication et les circuits de décision.

Hors crise Covid, les orientations pour 2021 sont :

- De revoir les priorités du CPOM ARS en tenant compte des établissements prioritaires ;
- Préparer la négociation du prochain CPOM avec le département de la Loire ;
- Renforcer l'expertise de la direction générale, consolider les outils de gestion et de pilotage ;
- Penser les réponses afin de prendre en compte les nouveaux enjeux concernant l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Malgré cette crise qui dure, en 2021, différents sujets sont au travail. En effet, pour autant que la situation sanitaire soit compliquée et que ses conséquences sont douloureuses pour tous, il nous faut poursuivre et renforcer les missions de l'association.

Penser les réponses afin de prendre en compte les nouveaux enjeux concernant l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Parler de l'art des gens plus que de l'argent.

Il est évident que la bonne santé financière de l'association est indispensable et que sans quelques excédents nous ne pourrions pas garantir sa pérennité et son développement.

Pour autant, nous revoyons nos priorités afin d'optimiser les ressources au service des usagers et leurs familles. Nos préoccupations se tournent un peu plus vers les personnes accompagnées, les moyens que nous mobilisons à leur service et vers les équipes de professionnels qui, chaque jour, contribuent au bon accueil et à la qualité de l'accompagnement.

L'art des gens, c'est ce que tous les jours les personnes en situation de handicap sont à même de faire avec les professionnels, avec les partenaires, avec les familles afin que leur quotidien réponde le mieux possible à leurs besoins.

Cette préoccupation n'est pas nouvelle. Le 3S par exemple, témoignait déjà de la volonté des administrateurs d'améliorer le service hôtelier et, par la qualité des repas, de travailler à la santé et la satisfaction des usagers dans un modèle sécurisé.

Cette préoccupation doit devenir prioritaire, les objectifs financiers n'étant là que pour satisfaire le projet associatif.

Les projets d'établissement

Juin 2021 est la date limite pour la production des projets pour l'ensemble des établissements de l'association. En préparation de leur réécriture et pour capitaliser sur les enseignements de la crise sanitaire, un séminaire de directeurs a eu lieu fin septembre 2020.

La direction Qualité accompagne les directeurs de pôles afin de finaliser les projets. Il va de soi que les projets d'établissement ne sont pas une fin en soi. Les projets personnalisés doivent aussi prendre en compte ces changements et s'articuler avec le Système d'Information (SI). A ce titre, nous avons répondu à un appel à projet ESMS numérique afin de renouveler les outils concernant le dossier de l'usager. Le Responsable des SI a piloté ce dossier qui est de qualité et nous espérons pouvoir avancer sur ce sujet avec le soutien de l'ARS.

Offres de services

Les priorités 2021 portent principalement sur la redynamisation de l'ensemble des dispositifs de répit et d'aidance. Ainsi, la plateforme de répit PILA s'ouvre à tous type de handicap et tous âges. Les directeurs de territoire ont pour mission de travailler à l'émergence de réponses complémentaires afin que les ressources de l'association soient impliquées dans l'offre de répit. Nous disposons de moyens sous utilisés et il n'est pas tolérable qu'une association du mouvement parental comme la nôtre ne s'engage pas pleinement dans ces réponses. Les besoins des personnes et des familles sont conséquents et chaque territoire doit apporter des réponses concrètes à la PILA afin de renforcer l'offre de répit dans le département. Offre complémentaire aux réponses apportées par nos partenaires et que nous devons continuer à développer dans le cadre de partenariats structurés.

Par ailleurs, il nous faut aussi construire des offres d'accompagnement nouvelles dans le cadre des établissements. Ainsi, depuis plusieurs années la MAS des Tulipiers attend de pouvoir ouvrir cinq places supplémentaires pour des personnes présentant des troubles du spectre autistique. Ces places ne sont pas ouvertes faute de locaux adaptés.

Afin de pallier ce problème, proposition a été faite à l'ARS d'ouvrir ces places en repensant l'offre et en travaillant à des solutions de MAS à domicile. Ce concept existe dans d'autres régions et permet de répondre aux besoins des personnes et de leur famille qui sont en attente depuis trop longtemps. Le directeur de pôle a comme objectif d'ouvrir ces places avant la fin de l'année.

D'autres réflexions doivent émerger à partir des pôles dont les attentes évoluent avec la nouvelle organisation managériale.

Renforcer l'expertise de la direction générale, consolider les outils de gestion et de pilotage.

Organisation managériale

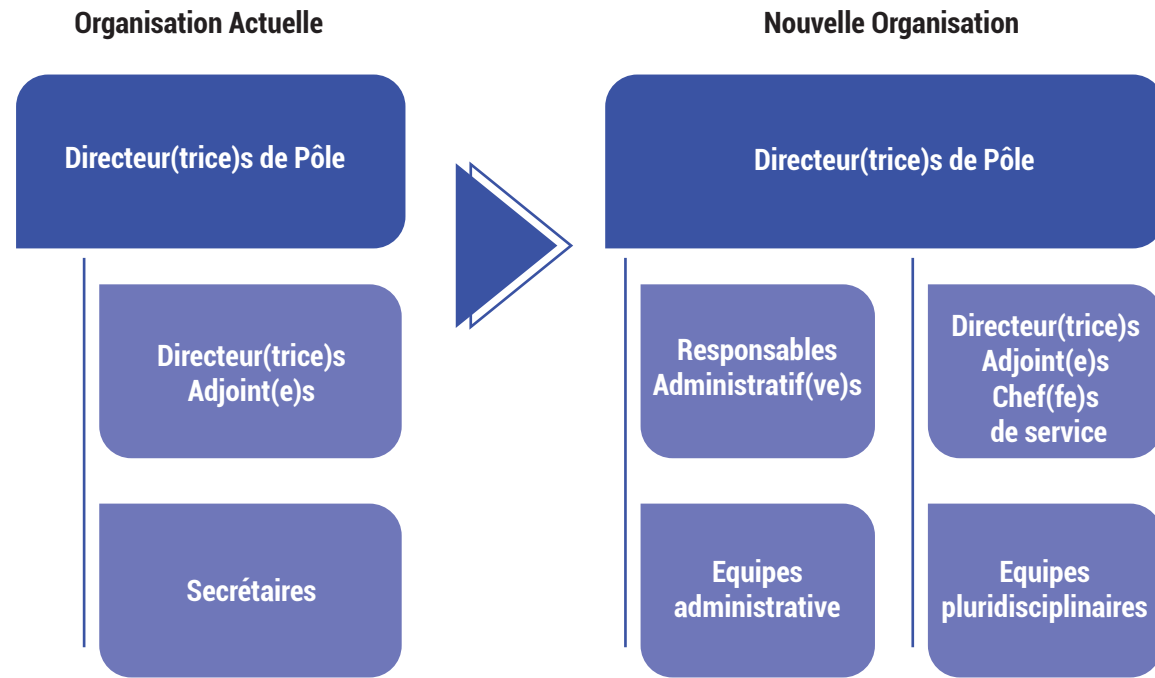
Dans la ligne du projet associatif qui doit être révisé, les maîtres mots du projet de direction générale sont « sens et proximité ».

Le premier, parce que l'organisation doit faire sens pour qu'elle soit acceptée et comprise. Sens, parce que chaque professionnel doit pouvoir comprendre que son action est en prise directe avec celle des autres. Sens, parce que la compréhension des projets doit être partagée et doit ensuite être appliquée, qu'il s'agisse du projet associatif, des projets d'établissements, des projets personnalisés...

Proximité, parce que notre action doit être au plus proche des besoins des personnes dans leur bassin de vie. Proximité, parce que chaque salarié, cadre hiérarchique ou non cadre, doit pouvoir se sentir considéré et soutenu dans son quotidien. Proximité, parce que les services du siège doivent être connectés à la réalité de la vie des établissements.

Il s'agit donc de réajuster l'organisation actuelle. La proximité demande de revoir les périmètres tant géographiques que techniques. Ainsi, la logique territoriale doit reprendre tout son sens. Croiser bassins de vie et compétences doit nous permettre de mieux répondre aux besoins des usagers et des partenaires.

Aussi, bien que les événements exogènes comme endogènes continuent de polluer notre travail, nous poursuivrons en 2021 le travail de professionnalisation et de montée en expertise des services du siège en déployant la nouvelle organisation.



La création d'un poste de responsable administratif dans chaque pôle a vocation à permettre aux directeurs de pôles et aux adjoints de se recentrer sur leur cœur de métier.

Quel est-il ?

Le directeur de pôle a la responsabilité du management global du pôle, du développement de l'association sur le bassin de vie du pôle et du développement partenarial venant nourrir les besoins des personnes accompagnées dans le cadre des nouvelles politiques publiques qui intègrent les évolutions induites par Serafin PH et les logiques de prestations.

Le responsable administratif doit manager l'équipe administrative, organiser le travail, être l'interlocuteur référent pour le directeur de pôle et pour les services du siège pour toute question administrative, comptable, financière, RH, systèmes d'information et, dans un deuxième temps, concernant les services généraux.

Les chefs de service ou directeurs adjoints doivent être en proximité des équipes pluridisciplinaires en charge de l'accompagnement des usagers.

Organiser le travail, accompagner les professionnels dans l'évolution des pratiques, s'assurer de la bonne mise en œuvre des projets et accompagner les professionnels en ce sens. Il s'agit de leur permettre de se recentrer sur ce qui est le cœur de leur métier : l'accompagnement des équipes au service de l'accompagnement des usagers. Ils auront à travailler la singularité des métiers au sein de leurs équipes, i.e. la place et les missions de chaque professionnel, et notamment la place d'agent de maîtrise que doivent avoir les éducateurs spécialisés dans la coordination des parcours.

Par ailleurs, il leur appartient de sécuriser l'élaboration et le suivi des projets personnalisés.

L'objectif reste de permettre à chaque professionnel de trouver le juste équilibre dans l'organisation du travail de manière à développer des pôles plus structurés, mieux épaulés par les services du siège et dans une répartition des responsabilités des cadres coordonnées.

Ainsi, chaque pôle sera doté a minima d'un directeur de pôle, d'un responsable administratif et de chefs de service/directeurs adjoints.

Ce n'est pas la taille du pôle qui doit questionner mais bien la pertinence des ressources organisationnelles à disposition du pôle. S'entend, les ressources internes au pôle, mais aussi les services supports du siège.

Dans une démarche progressive et en tenant compte des situations personnelles de chacun, nous arriverons progressivement à l'installation de ces nouveaux pôles sur l'ensemble du département.

L'arrivée d'une nouvelle Directrice de la Personne en décembre 2020, nous permet de démarrer l'année 2021 sous de meilleurs auspices et d'engager un travail de fond dans l'amélioration du dialogue social.

Après une année 2020 qui a permis de normaliser les relations, le dialogue est aujourd'hui basé sur des échanges sains et constructifs. Les élus du personnel ont témoigné de réels soutien et engagement dans la gestion de la crise Covid. Bien que les analyses soient parfois divergentes, nous apprécions la qualité du travail mené et l'honnêteté avec laquelle les sujets sont amenés. 2021 doit nous permettre d'engager plus avant la démarche de professionnalisation des instances et la mise en place d'outils plus adaptés afin de construire une réflexion et des outils communs. L'attention que nous portons aux équipes est indispensable à un bon accompagnement des personnes en situation de handicap.

L'année dernière j'écrivais : « Un travail de remise à plat de la politique des Ressources Humaines est essentiel. Trop accès sur les sujets opérationnels et sur la paie, le service doit être plus prospectif et amener des outils de pilotage afin de mettre en place une stratégie RH qui permet d'anticiper les évolutions du secteur. La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) fait partie intégrante de cette réflexion. Une réflexion doit aussi être menée concernant la Qualité de Vie au Travail (QVT) et des discussions commenceront dès 2020 avec les représentants syndicaux. En effet, la QVT prend en compte des déterminants tels que les relations sociales dans le travail, le contenu du travail, son environnement physique, son organisation, la réalisation et le développement professionnel et la conciliation vie professionnelle / vie privée... »

La QVT doit être partie intégrante de la stratégie Ressources Humaines. »

Compte-tenu des événements sanitaires, le sujet est toujours d'actualité et reste prioritaire en 2021.

Nous ne pouvons pas scinder, ni opposer les préoccupations quant à la qualité d'accompagnement, les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'HAS, des outils d'accompagnement des salariés dans leur parcours et leur professionnalité. Dans nos métiers, la dimension Qualité et la dimension Ressources Humaines sont imbriquées et c'est de ce paradigme que découle le changement de dénomination de la direction des Ressources Humaines qui devient la direction de la Personne.

Préparer la négociation du prochain CPOM avec le département de la Loire

Avant d'évoquer le futur CPOM, nous pouvons nous réjouir de la réalisation du CPOM actuel qui s'est concrétisé en ce début d'année par l'ouverture de Janin. Ce projet inclusif s'origine de plusieurs années et témoigne de l'engagement de l'association dans une nouvelle aire avec des outils accompagnements connectés au droit commun et inscrit dans la vie de la cité. La mixité des publics et la porosité des différents services proposés en sont les concrétisations. Ce projet a nécessité beaucoup d'énergie et d'implication de la part de chacun.

Concernant le CPOM, un comité de suivi était prévu en décembre 2019 avec les services du département afin de faire un premier bilan et de fixer les grandes lignes du prochain CPOM, celui-ci se terminant en 2021. Cette réunion avait été reportée à la demande du département et la situation sanitaire avec tous ces aléas ne nous a pas permis d'avancer depuis. Aussi, nous avons proposé au président du département de proroger le CPOM d'une année afin de pouvoir travailler et discuter des orientations et objectifs pour un CPOM qui débiterait donc en 2023.

Il nous semble que cette option n'est pas la meilleure et nous souhaiterions engager un travail de manière à construire un CPOM commun ARS/CD42. Pour ce faire, il nous faudra rediscuter avec l'ensemble des parties prenantes en espérant être entendus par tous sur ce sujet.

Revoir les priorités du CPOM ARS en tenant compte des établissements prioritaires

Les établissements prioritaires

L'année dernière, nous avons identifié les trois priorités pour les années à venir :

Le pôle médico-éducatif Centre-Forez : l'année 2021 est cruciale en ce sens que nous sommes en négociation pour l'achat d'un terrain afin de concrétiser l'installation de l'établissement sur le site de Curtieux à Montbrison. Les délais sont très courts et nous travaillons en même temps au dossier de construction. En effet, un permis de construire doit être déposé au plus tard en mars 2022 si nous voulons pouvoir valider le montage financier.

Le FAM les Iris : la réflexion d'un déménagement de l'établissement est de plus en plus envisagée. En effet, les locaux actuels ne répondent pas aux besoins des personnes et aux critères qualité que nous nous donnons. Compte-tenu des budgets, la reconstruction sur site sans économies d'échelle est problématique. C'est pourquoi un projet de regroupement avec la MAS Habilis est étudié afin d'offrir conditions d'accueil et de travail idoines tout en respectant les contraintes budgétaires.

La MAS des Tulipiers : les locaux actuels ne sont plus adaptés. Nos recherches restent infructueuses pour le moment et nous proposons donc une évolution du projet vers une activité hybride MAS de jour/MAS à domicile.

Concernant le CPOM, nous avons eu des échanges constructifs avec l'ARS en début d'année et nous avons ajusté les objectifs. Ainsi le projet de regroupement des ESAT Charlieu et Riorges a été abandonné. En effet, ce projet relevait d'une réflexion économique mais après étude de population et des offres sur les bassins de vie, il nous est apparu important de maintenir notre présence à Charlieu dans un souci de proximité et d'adéquation de l'offre aux besoins locaux.

L'année 2021 a vu aussi le déploiement de l'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarité dans le Roannais. C'est avec satisfaction que nous pouvons constater que l'expertise de l'Adapei de la Loire dans les dispositifs inclusifs tels que l'école commence à être reconnue. Nous devons poursuivre nos efforts en ce sens dans l'ensemble du département.



« L'objectif de l'Adapei de la Loire est de rendre chaque personne pleinement actrice de son parcours de vie. »

L' Adapei de la Loire est une association de parents et d'amis à but non lucratif reconnue d'utilité publique.



11-13 rue Grangeneuve
42002 SAINT-ETIENNE - Tel : 04 77 34 34 34
E-mail : siege@adapei42.fr
www.adapei42.fr

